

AERIAL PHOTOGRAPHY DATE / DATE DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES: 2011 - 2013 - 2014

THE CURRENT VIEW OF THE FACILITY IS APPROXIMATE. FACILITY SIZE AND ORIENTATION WILL BE FURTHER REFINED DURING DETAILED ENGINEERING TO AVOID OVERLAP WITH EXISTING ROADS AND OTHER INFRASTRUCTURE, AND TO ALIGN WITH PROPERTY BOUNDARIES BASED ON DISCUSSIONS WITH POTENTIALLY AFFECTED LANDOWNERS. PERMANENT ACCESS ROAD TO THE FACILITY IS PRELIMINARY AND WILL BE REFINED DURING DETAILED ENGINEERING DESIGN. L'EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION EST APPROXIMATIF. LES DIMENSIONS ET LA POSITION SERONT DÉTERMINÉES LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE AFIN D'ÉVITER L'EMPIÈTEMENT SUR LES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES. ELLE SERA POSITIONNÉE EN FONCTION DES LIMITES DE LOTS ET DES DISCUSSIONS AVEC LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS CONCERNÉS. LES ROUTES D'ACCÈS PRÉSENTÉES SONT ÉGALEMENT APPROXIMATIVES ET LEUR LOCALISATION FINALE SERA DÉTERMINÉE LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE.

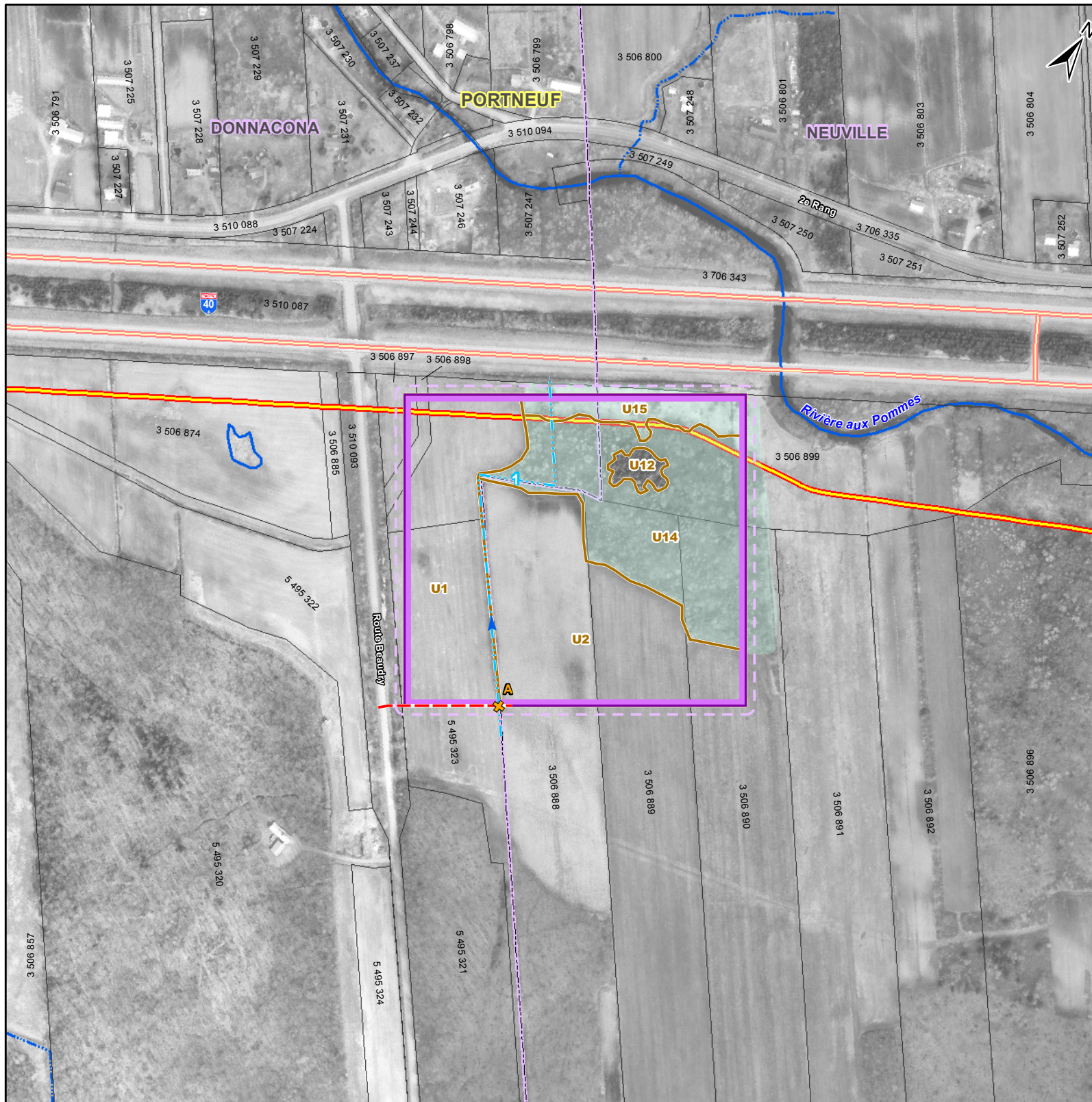
BASE DATA * / DONNÉES DE BASE *		SURVEY / INVENTAIRE	
ENERGY EAST PIPELINE / OLÉODUC ÉNERGIE EST	PROVINCIAL BOUNDARY / FRONTIÈRE PROVINCIALE	RAILWAY / CHEMIN DE FER	WATERCOURSE CROSSING (PIPELINE) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (PIPELINE)
PUMP STATION / STATION DE POMPAGE	RCM BOUNDARY / LIMITE DE MRC	CADASTER / CADASTRE	NON-EXISTING WATERCOURSE / COURS D'EAU NON EXISTANT
DELIVERY METER STATION / STATION DE COMPTAGE AU POINT DE LIVRAISON	MUNICIPAL BOUNDARY / LIMITE MUNICIPALE	WATERCOURSE / COURS D'EAU	WATERCOURSE CROSSING (ACCESS ROAD) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (CHEMIN D'ACCÈS)
ACCESS ROAD - NEW / CHEMIN D'ACCÈS - NOUVEAU	HIGHWAY / AUTOROUTE	INTERMITTENT WATERCOURSE / COURS D'EAU INTERMITTENT	WATERCOURSE WITHIN 30 M OF ACCESS ROAD / COURS D'EAU À MOINS DE 30 M DU CHEMIN D'ACCÈS
ACCESS ROAD - EXISTING / CHEMIN D'ACCÈS - EXISTANT	NATIONAL ROAD / ROUTE NATIONALE	WATER BODY / PLAN D'EAU	HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
SILT FENCE LOCATION / BARRIÈRE À SÉDIMENTS	REGIONAL ROAD / ROUTE RÉGIONALE	WETLAND / MILIEU HUMIDE	LAND USE / UTILISATION DU SOL
		PERMANENT / PERMANENT	WATERCOURSE / COURS D'EAU :
		INTERMITTENT / INTERMITTENT	EPHEMERAL / ÉPHÉMÈRE
		BEAVER POND / ÉTANG DE CASTOR	FLOW DIRECTION / SENS DE L'ÉCOULEMENT

* Location of the elements shown is approximate. / Légende commune pour l'ensemble des feuilles. / La localisation des éléments illustrés est approximative. / Légende commune pour l'ensemble des feuilles.

LAND USE / UTILISATION DU SOL LAND OWNERSHIP / TENURE DES TERRES	U12, U11, U2, U14 PRIVATE / PRIVÉE : 2 379 720, 2 379 722, 2 379 726, 2 379 727, 2 379 733, 2 379 734, 2 379 735 ZONING / ZONAGE : NON-AGRICULTURAL / NON AGRICOLE
DESCRIPTION / DESCRIPTION	13T
SOIL / SOL	U2 : STRIP TO DEPTH. / DÉCAPAGE SELON LA PROFONDEUR : 30 CM. U11, U12 : STRIP UP TO A MINIMUM OF 15 CM. / DÉCAPAGE JUSQU'À UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 15 CM. U14 : STRIP UP TO A MINIMUM OF 15 CM, WHERE FEASIBLE. / DÉCAPAGE JUSQU'À UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 15 CM, LORSQUE POSSIBLE. PLACE IN PERMANENT STOCK PILE IN DESIGNATED LOCATION. CONTOUR TO A STABLE PROFILE. / ENTREPOSER DANS UNE PILE DE RÉSERVE PERMANENTE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ, DE FAÇON À ASSURER LA STABILITÉ DE LA PILE. WHERE BOTH FORESTED AND CULTIVATED LAND-USE IS ENCOUNTERED WITHIN THE FOOTPRINT, SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL CONSERVED SHALL BE PLACED AND CONTOURED IN A SINGLE PERMANENT STOCKPILE. CARE SHALL BE TAKEN TO MINIMIZE MIXING OF THE SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL PILES DURING PLACEMENT AND CONTOURING. / EN MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS, LA COUCHE DE SOL ARABLE/MATÉRIAUX DE SURFACE DOIT ÊTRE PRÉSERVÉE ET ENTREPOSÉE EN UN AMAS DISTINCT. DES PRÉCAUTIONS DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LIMITER LE MÉLANGE DE LA COUCHE DE SOL ARABLE ET DES MATÉRIAUX DE SURFACE LORS DE LEUR ENTREPOSAGE. WHERE OPEN WATER OR SATURATED SOILS ARE ENCOUNTERED THAT PRECLUDE PRACTICAL SOIL/SURFACE MATERIALS SALVAGE, AS DETERMINED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR, STRIPPING IN THESE AREAS IS NOT REQUIRED. / LORSQUE DES SURFACES D'EAU LIBRE OU DE SOLS SATURÉS EN EAU RENDENT IMPOSSIBLE LE DÉCAPAGE DES SOLS/MATÉRIAUX DE SURFACE, LE DÉCAPAGE N'EST PAS REQUIS DANS CES SECTEURS, TEL QUE DÉTERMINÉ PAR L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT.
SALVAGE INFORMATION / INFORMATION RELATIVE À LA PRÉSERVATION DU SOL	
SPECIAL MATERIALS HANDLING / MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL	NO SPECIAL MATERIAL HANDLING. / AUCUNE MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL.
VEGETATION AND WETLAND / VÉGÉTATION ET MILIEU HUMIDE	NO PLANT SPECIES DESIGNATED UNDER THE SPECIES AT RISK ACT AND THE ACT RESPECTING THREATENED OR VULNERABLE SPECIES WERE SURVEYED. / AUCUNE ESPÈCE PROTÉGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL ET DE LA LOI SUR LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES N'A ÉTÉ INVENTORIÉE. U14 : C-D, U14 (1) : C
WILDLIFE / FAUNE	NO WILDLIFE SPECIES DESIGNATED UNDER THE SPECIES AT RISK ACT AND THE ACT RESPECTING THREATENED OR VULNERABLE SPECIES WERE SURVEYED. / AUCUNE ESPÈCE PROTÉGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL ET DE LA LOI SUR LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES N'A ÉTÉ INVENTORIÉE. AVOID CONSTRUCTION DURING THE NESTING PERIOD FOR MIGRATORY BIRDS (APRIL 15 TO JULY 21), WHERE POSSIBLE. WHERE NOT POSSIBLE, IMPLEMENT THE BIRD NEST MITIGATION PLAN. / ÉVITER TOUTE ACTIVITÉ DE CONSTRUCTION PENDANT LA PÉRIODE DE NIDIFICATION DES OISEAUX MIGRATEURS (15 AVRIL AU 21 JUILLET), LORSQUE POSSIBLE. SI IMPOSSIBLE, METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ATTÉNUATION POUR LES NIDS D'OISEAUX.
FISHERIES / FAUNE AQUATIQUE	PUMP STATION / STATION DE POMPAGE : NO WATERCOURSES OR FISHERIES RESOURCES IDENTIFIED. / AUCUN COURS D'EAU OU RESSOURCE AQUATIQUE IDENTIFIÉ. ACCESS ROAD / CHEMIN D'ACCÈS : NO WATERCOURSES OR FISHERIES RESOURCES IDENTIFIED. / AUCUN COURS D'EAU OU RESSOURCE AQUATIQUE IDENTIFIÉ.
HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	NO HISTORICAL RESOURCE OR POTENTIAL ENCOUNTERED. / AUCUN POTENTIEL NI SITE ARCHÉOLOGIQUE IDENTIFIÉ.
PALAEONTOLOGICAL RESOURCE / SITE D'INTÉRÊT PALÉONTOLOGIQUE	NO FOSSIL SITES HAVE BEEN IDENTIFIED IN THE PDA. / AUCUN SITE FOSSILIFÈRE N'A ÉTÉ RÉPERTORIÉ DANS LA ZIP.
OTHER CONSTRUCTION CONSIDERATIONS / AUTRES CONSIDÉRATIONS RELIÉES À LA CONSTRUCTION	MAINTAIN SURFACE WATER DRAINAGE AROUND THE PERIMETER, BASED ON FINAL GRADE. / MAINTENIR LE DRAINAGE DES EAUX DE SURFACE EN PÉRIPHÉRIE, EN FONCTION DU NIVELLEMENT FINAL DU SITE.
ACCESS CONTROL / OTHER / GESTION DES ACCÈS / AUTRES	NO ACCESS CONTROL NEEDED. / AUCUN CONTRÔLE DES ACCÈS NÉCESSAIRE.
EROSION AND SEDIMENT CONTROL / CONTRÔLE DE L'ÉROSION ET DES SÉDIMENTS	TEMPORARY SILT FENCE LOCATION TO BE FIELD VERIFIED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR. / L'EMPLACEMENT DE LA BARRIÈRE À SÉDIMENTS TEMPORAIRE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION SUR LE TERRAIN PAR L'INSPECTEUR ENVIRONNEMENTAL.
RECLAMATION / REMISE EN ÉTAT	SEED PERMANENT TOPSOIL/SURFACE MATERIALS STOCKPILES, AND STABILIZE AS REQUIRED TO PREVENT EROSION, SEED MIX TO BE DETERMINED. / ENSEMENCER LES AMAS DE SOL ARABLE/COUCHE DE SURFACE ET LES STABILISER AFIN DE CONTRÔLER L'ÉROSION, TEL QUE REQUIS. LA COMPOSITION DU MÉLANGE D'ENSEMENCEMENT EST À DÉTERMINER.

FOOTNOTES / NOTES:
 1. REFER TO THE ENVIRONMENTAL PROTECTION PLAN FOR A COMPLETE UNDERSTANDING OF THE MITIGATION REQUIREMENTS FOR THE PROJECT. / SE RÉFÉRER AU PLAN DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR UNE COMPRÉHENSION EXHAUSTIVE DES MESURES D'ATTÉNUATION LIÉES AU PROJET.
 2. SOILS SALVAGED FROM THE DEVELOPMENT FOOTPRINT SHOULD BE BASED ON THE DESIGN, LAYOUT AND CORRESPONDING SPACE REQUIREMENTS, INCLUDING ROADS, DITCHES, SITE DRAINAGE / WATER CONTROLS, ETC. REFER TO APPLICABLE PLOT PLANS, CIVIL DRAWINGS. LA PRÉSERVATION DU SOL LIÉE AU DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET DEVIENDRAIT ÊTRE ÉTABLIE SELON LA CONCEPTION, LA CONFIGURATION ET L'ESPACE REQUIS (INCLUANT LES ROUTES, LES FOSSÉS, LES POSTES DE RÉGULATION DU DRAINAGE ET DE L'ÉCOULEMENT DE L'EAU, ETC.). SE RÉFÉRER AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT ET AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL PERTINENTS.
 3. EXAMPLES: ACID ROCK DRAINAGE (ARD), CONTAMINATED SOILS, CONTAMINATED WATER. / EXEMPLES: DRAINAGE ACIDE (DA), SOLS CONTAMINÉS, EAU CONTAMINÉE.

SHEET REVISION / N° RÉVISION Rev. A	INTERNAL ID / IDENTIFIANT INTERNE 59	PROJECTION LAMBERT	DATUM / SYSTÈME GÉODÉSIQUE NAD 83	DATE 20151130	PREPARED BY / PRÉPARÉ PAR
Sources / Sources : See notice to reader / Voir la note au lecteur Imagery provided by / Images fournies par : DigitalGlobe, resolution / résolution 0.5 m, 2011-2014 et J. D. Barnes, resolution/résolution 12 cm, 2013-2014.				PREPARED FOR / PRÉPARÉ POUR 	
0 100 200 300 Metres / Mètres - 1:5 000			Original Page Size / Taille de page originale: 11 x 17		



AERIAL PHOTOGRAPHY DATE / DATE DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES: 2011 - 2013 - 2014

THE CURRENT VIEW OF THE FACILITY IS APPROXIMATE. FACILITY SIZE AND ORIENTATION WILL BE FURTHER REFINED DURING DETAILED ENGINEERING TO AVOID OVERLAP WITH EXISTING ROADS AND OTHER INFRASTRUCTURE, AND TO ALIGN WITH PROPERTY BOUNDARIES BASED ON DISCUSSIONS WITH POTENTIALLY AFFECTED LANDOWNERS. PERMANENT ACCESS ROAD TO THE FACILITY IS PRELIMINARY AND WILL BE REFINED DURING DETAILED ENGINEERING DESIGN. L'EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION EST APPROXIMATIF. LES DIMENSIONS ET LA POSITION SERONT DÉTERMINÉES LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE AFIN D'ÉVITER L'EMPIÈTEMENT SUR LES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES. ELLE SERA POSITIONNÉE EN FONCTION DES LIMITES DE LOTS ET DES DISCUSSIONS AVEC LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS CONCERNÉS. LES ROUTES D'ACCÈS PRÉSENTÉES SONT ÉGALEMENT APPROXIMATIVES ET LEUR LOCALISATION FINALE SERA DÉTERMINÉE LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE.

BASE DATA * / DONNÉES DE BASE *		SURVEY / INVENTAIRE	
ENERGY EAST PIPELINE / OLÉODUC ÉNERGIE EST	PROVINCIAL BOUNDARY / FRONTIÈRE PROVINCIALE	RAILWAY / CHEMIN DE FER	WATERCOURSE CROSSING (PIPELINE) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (PIPELINE)
PUMP STATION / STATION DE POMPAGE	RCM BOUNDARY / LIMITE DE MRC	CADASTER / CADASTRE	NON-EXISTING WATERCOURSE / COURS D'EAU NON EXISTANT
DELIVERY METER STATION / STATION DE COMPTAGE AU POINT DE LIVRAISON	MUNICIPAL BOUNDARY / LIMITE MUNICIPALE	WATERCOURSE / COURS D'EAU	WATERCOURSE CROSSING (ACCESS ROAD) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (CHEMIN D'ACCÈS)
ACCESS ROAD - NEW / CHEMIN D'ACCÈS - NOUVEAU	HIGHWAY / AUTOROUTE	INTERMITTENT WATERCOURSE / COURS D'EAU INTERMITTENT	WATERCOURSE WITHIN 30 M OF ACCESS ROAD / COURS D'EAU À MOINS DE 30 M DU CHEMIN D'ACCÈS
ACCESS ROAD - EXISTING / CHEMIN D'ACCÈS - EXISTANT	NATIONAL ROAD / ROUTE NATIONALE	WATER BODY / PLAN D'EAU	HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
SILT FENCE LOCATION / BARRIÈRE À SÉDIMENTS	REGIONAL ROAD / ROUTE RÉGIONALE	LAND USE / UTILISATION DU SOL	WETLAND / MILIEU HUMIDE
			WATERCOURSE / COURS D'EAU :
			PERMANENT / PERMANENT
			INTERMITTENT / INTERMITTENT
			EPHEMERAL / ÉPHÉMÈRE
			FLOW DIRECTION / SENS DE L'ÉCOULEMENT
			BEAVER POND / ÉTANG DE CASTOR

* Location of the elements shown is approximate. / Légende commune pour l'ensemble des feuilles. / La localisation des éléments illustrés est approximative. / Légende commune pour l'ensemble des feuilles.

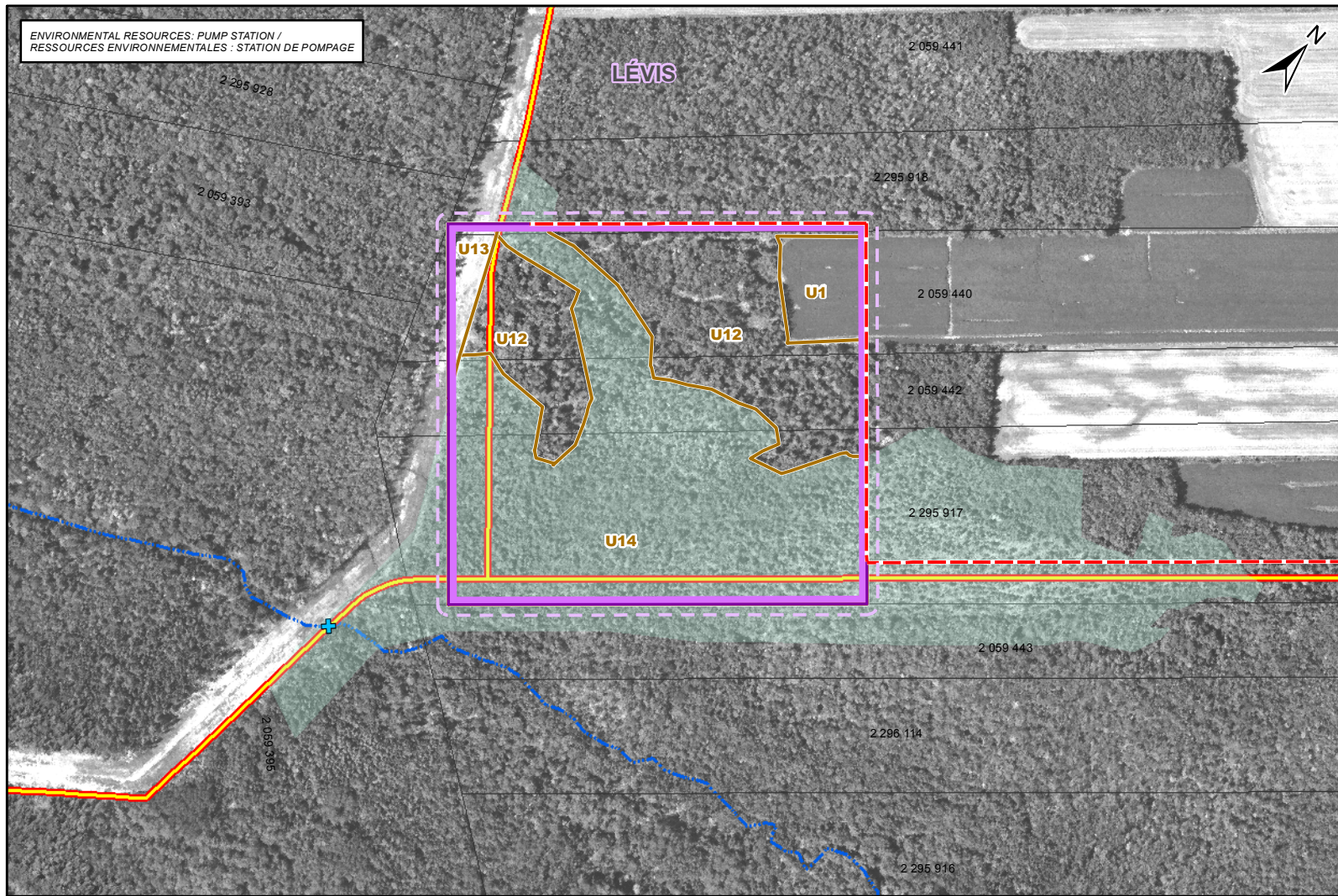
LAND USE / UTILISATION DU SOL LAND OWNERSHIP / TENURE DES TERRES	U2, U1, U14, U15, U12 PRIVATE / PRIVÉE : 3 506 888, 3 506 889, 3 506 890, 3 506 897, 3 506 898, 3 506 899, 5 495 323 ZONING / ZONAGE : AGRICULTURAL / AGRICOLE
DESCRIPTION / DESCRIPTION	44Ty-g+Jy-g, 44Ce+Cm
SALVAGE INFORMATION / INFORMATION RELATIVE À LA PRÉSERVATION DU SOL ²	U1 : STRIP TO DEPTH. / DÉCAPAGE SELON LA PROFONDEUR : 20 CM. U2 : STRIP TO DEPTH. / DÉCAPAGE SELON LA PROFONDEUR : 30 CM. U14, U15 : STRIP UP TO A MINIMUM OF 15 CM. / DÉCAPAGE JUSQU'À UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 15 CM. LORSQUE POSSIBLE. PLACE IN PERMANENT STOCK PILE IN DESIGNATED LOCATION. CONTOUR TO A STABLE PROFILE. / ENTREPOSER DANS UNE PILE DE RÉSERVE PERMANENTE À L'ENDROIT DESIGNÉ, DE FAÇON À ASSURER LA STABILITÉ DE LA PILE. WHERE BOTH FORESTED AND CULTIVATED LAND-USE IS ENCOUNTERED WITHIN THE FOOTPRINT, SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL CONSERVED SHALL BE PLACED AND CONTOURED IN A SINGLE PERMANENT STOCKPILE. CARE SHALL BE TAKEN TO MINIMIZE MIXING OF THE SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL PILES DURING PLACEMENT AND CONTOURING. / EN MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS, LA COUCHE DE SOL ARABLE/MATÉRIAUX DE SURFACE DOIT ÊTRE PRÉSERVÉE ET ENTREPOSÉE EN UN AMAS DISTINCT. DES PRÉCAUTIONS DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LIMITER LE MÉLANGE DE LA COUCHE DE SOL ARABLE ET DES MATÉRIAUX DE SURFACE LORS DE LEUR ENTREPOSAGE. WHERE OPEN WATER OR SATURATED SOILS ARE ENCOUNTERED THAT PRECLUDE PRACTICAL SOIL/SURFACE MATERIALS SALVAGE, AS DETERMINED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR, STRIPPING IN THESE AREAS IS NOT REQUIRED. / LORSQUE DES SURFACES D'EAU LIBRE OU DE SOLS SATURÉS EN EAU RENDENT IMPOSSIBLE LE DÉCAPAGE DES SOLS/MATÉRIAUX DE SURFACE, LE DÉCAPAGE N'EST PAS REQUIS DANS CES SECTEURS, TEL QUE DÉTERMINÉ PAR L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT.
SPECIAL MATERIALS HANDLING / MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL ³	NO SPECIAL MATERIAL HANDLING. / AUCUNE MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL.
VEGETATION AND WETLAND / VÉGÉTATION ET MILIEU HUMIDE	NO PLANT SPECIES DESIGNATED UNDER THE SPECIES AT RISK ACT AND THE ACT RESPECTING THREATENED OR VULNERABLE SPECIES WERE SURVEYED. / AUCUNE ESPÈCE PROTÉGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL ET DE LA LOI SUR LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES N'A ÉTÉ INVENTORIÉE. U14 : D, U15 : E
WILDLIFE / FAUNE	NO WILDLIFE SPECIES DESIGNATED UNDER THE SPECIES AT RISK ACT AND THE ACT RESPECTING THREATENED OR VULNERABLE SPECIES WERE SURVEYED. / AUCUNE ESPÈCE PROTÉGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL ET DE LA LOI SUR LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES N'A ÉTÉ INVENTORIÉE. AVOID CONSTRUCTION DURING THE NESTING PERIOD FOR MIGRATORY BIRDS (APRIL 15 TO JULY 21), WHERE POSSIBLE. WHERE NOT POSSIBLE, IMPLEMENT THE BIRD NEST MITIGATION PLAN. / ÉVITER TOUTE ACTIVITÉ DE CONSTRUCTION PENDANT LA PÉRIODE DE NIDIFICATION DES OISEAUX MIGRATEURS (15 AVRIL AU 21 JUILLET), LORSQUE POSSIBLE. SI IMPOSSIBLE, METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ATTÉNUATION POUR LES NIDS D'OISEAUX.
FISHERIES / FAUNE AQUATIQUE	PUMP STATION / STATION DE POMPAGE : 1- (PS-DONA-1) - C4 - C.d. sans désignation - PRRA00 ACCESS ROAD / CHEMIN D'ACCÈS : A- (AR-DONA-1) - C4 - C.d. sans désignation - PRRA00 SELECT APPROPRIATE CROSSING STRUCTURES TO PROVIDE SUFFICIENT WATER DEPTH AND VELOCITY FOR FISH PASSAGE. / METTRE EN PLACE DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU QUI PERMETTENT DE MAINTENIR UNE PROFONDEUR ET DES VITESSES D'ÉCOULEMENT D'EAU ADÉQUATES POUR ASSURER LE PASSAGE DU POISSON.
HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	NO HISTORICAL RESOURCE OR POTENTIAL ENCOUNTERED. / AUCUN POTENTIEL NI SITE ARCHÉOLOGIQUE IDENTIFIÉ.
PALAEONTOLOGICAL RESOURCE / SITE D'INTÉRÊT PALÉONTOLOGIQUE	NO FOSSIL SITES HAVE BEEN IDENTIFIED IN THE PDA. / AUCUN SITE FOSSILIFÈRE N'A ÉTÉ RÉPERTORIÉ DANS LA ZIP.
OTHER CONSTRUCTION CONSIDERATIONS / AUTRES CONSIDÉRATIONS RELIÉES À LA CONSTRUCTION	MAINTAIN SURFACE WATER DRAINAGE AROUND THE PERIMETER, BASED ON FINAL GRADE. / MAINTENIR LE DRAINAGE DES EAUX DE SURFACE EN PÉRIPHÉRIE, EN FONCTION DU NIVELLEMENT FINAL DU SITE.
ACCESS CONTROL / OTHER / GESTION DES ACCÈS / AUTRES	NO ACCESS CONTROL NEEDED. / AUCUN CONTRÔLE DES ACCÈS NÉCESSAIRE.
EROSION AND SEDIMENT CONTROL / CONTRÔLE DE L'ÉROSION ET DES SÉDIMENTS	TEMPORARY SILT FENCE LOCATION TO BE FIELD VERIFIED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR. / L'EMPLACEMENT DE LA BARRIÈRE À SÉDIMENTS TEMPORAIRE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION SUR LE TERRAIN PAR L'INSPECTEUR ENVIRONNEMENTAL.
RECLAMATION / REMISE EN ÉTAT	SEED PERMANENT TOPSOIL/SURFACE MATERIALS STOCKPILES, AND STABILIZE AS REQUIRED TO PREVENT EROSION, SEED MIX TO BE DETERMINED. / ENSEMENCER LES AMAS DE SOL ARABLE/COUCHE DE SURFACE ET LES STABILISER AFIN DE CONTRÔLER L'ÉROSION, TEL QUE REQUIS. LA COMPOSITION DU MÉLANGE D'ENSEMENCEMENT EST À DÉTERMINER.

FOOTNOTES / NOTES:

- REFER TO THE ENVIRONMENTAL PROTECTION PLAN FOR A COMPLETE UNDERSTANDING OF THE MITIGATION REQUIREMENTS FOR THE PROJECT. / SE RÉFÉRER AU PLAN DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR UNE COMPRÉHENSION EXHAUSTIVE DES MESURES D'ATTÉNUATION LIÉES AU PROJET.
- SOILS SALVAGED FROM THE DEVELOPMENT FOOTPRINT SHOULD BE BASED ON THE DESIGN, LAYOUT AND CORRESPONDING SPACE REQUIREMENTS, INCLUDING ROADS, DITCHES, SITE DRAINAGE / WATER CONTROLS, ETC. REFER TO APPLICABLE PLOT PLANS, CIVIL DRAWINGS. LA PRÉSERVATION DU SOL LIÉE AU DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET DEVIENDRAIT ÊTRE ÉTABLIE SELON LA CONCEPTION, LA CONFIGURATION ET L'ESPACE REQUIS (INCLUANT LES ROUTES, LES FOSSÉS, LES POSTES DE RÉGULATION DU DRAINAGE ET DE L'ÉCOULEMENT DE L'EAU, ETC.). SE RÉFÉRER AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT ET AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL PERTINENTS.
- EXAMPLES: ACID ROCK DRAINAGE (ARD), CONTAMINATED SOILS, CONTAMINATED WATER. / EXEMPLES: DRAINAGE ACIDE (DA), SOLS CONTAMINÉS, EAU CONTAMINÉE.

SHEET REVISION / N° RÉVISION Rev. A	INTERNAL ID / IDENTIFIANT INTERNE 60	PROJECTION LAMBERT	DATUM / SYSTÈME GÉODÉSIQUE NAD 83	PREPARED BY / PRÉPARÉ PAR UDA
Sources / Sources : See notice to reader / Voir la note au lecteur Imagery provided by / Images fournies par : DigitalGlobe, resolution / résolution 0.5 m, 2011-2014 et J. D. Barnes, resolution / résolution 12 cm, 2013-2014.				DATE 20151130
0 100 200 300 Metres / Mètres - 1:5 000 Original Page Size / Taille de page originale: 11 x 17				PREPARED FOR / PRÉPARÉ POUR TransCanada In business to deliver

ENERGY EAST PIPELINE PROJECT / PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST
Environmental Figure / Figure des considérations environnementales
Québec Pump station / Station de pompage
60-DONNACONA
Page / Page 5 of / de 12



AERIAL PHOTOGRAPHY DATE / DATE DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES: 2011 - 2013 - 2014

THE CURRENT VIEW OF THE FACILITY IS APPROXIMATE. FACILITY SIZE AND ORIENTATION WILL BE FURTHER REFINED DURING DETAILED ENGINEERING TO AVOID OVERLAP WITH EXISTING ROADS AND OTHER INFRASTRUCTURE, AND TO ALIGN WITH PROPERTY BOUNDARIES BASED ON DISCUSSIONS WITH POTENTIALLY AFFECTED LANDOWNERS. PERMANENT ACCESS ROAD TO THE FACILITY IS PRELIMINARY AND WILL BE REFINED DURING DETAILED ENGINEERING DESIGN. / L'EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION EST APPROXIMATIF. LES DIMENSIONS ET LA POSITION SERONT DÉTERMINÉES LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE AFIN D'ÉVITER L'EMPIÈTEMENT SUR LES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES. ELLE SERA POSITIONNÉE EN FONCTION DES LIMITES DE LOTS ET DES DISCUSSIONS AVEC LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS CONCERNÉS. LES ROUTES D'ACCÈS PRÉSENTÉES SONT ÉGALEMENT APPROXIMATIVES ET LEUR LOCALISATION FINALE SERA DÉTERMINÉE LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE.

BASE DATA * / DONNÉES DE BASE *		SURVEY / INVENTAIRE	
ENERGY EAST PIPELINE / OLÉODUC ÉNERGIE EST	PROVINCIAL BOUNDARY / FRONTIÈRE PROVINCIALE	RAILWAY / CHEMIN DE FER	WATERCOURSE CROSSING (PIPELINE) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (PIPELINE)
PUMP STATION / STATION DE POMPAGE	RCM BOUNDARY / LIMITE DE MRC	CADASTER / CADASTRE	NON-EXISTING WATERCOURSE / COURS D'EAU NON EXISTANT
DELIVERY METER STATION / STATION DE COMPTAGE AU POINT DE LIVRAISON	MUNICIPAL BOUNDARY / LIMITE MUNICIPALE	WATERCOURSE / COURS D'EAU	WATERCOURSE CROSSING (ACCESS ROAD) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (CHEMIN D'ACCÈS)
ACCESS ROAD - NEW / CHEMIN D'ACCÈS - NOUVEAU	HIGHWAY / AUTOROUTE	INTERMITTENT WATERCOURSE / COURS D'EAU INTERMITTENT	WATERCOURSE WITHIN 30 M OF ACCESS ROAD / COURS D'EAU À MOINS DE 30 M DU CHEMIN D'ACCÈS
ACCESS ROAD - EXISTING / CHEMIN D'ACCÈS - EXISTANT	NATIONAL ROAD / ROUTE NATIONALE	HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	LAND USE / UTILISATION DU SOL
SILT FENCE LOCATION / BARRIÈRE À SÉDIMENTS	REGIONAL ROAD / ROUTE RÉGIONALE	WATER BODY / PLAN D'EAU	WETLAND / MILIEU HUMIDE
			WATERCOURSE / COURS D'EAU :
			PERMANENT / PERMANENT
			INTERMITTENT / INTERMITTENT
			EPHEMERAL / ÉPHÉMÈRE
			FLOW DIRECTION / SENS DE L'ÉCOULEMENT
			BEAVER POND / ÉTANG DE CASTOR

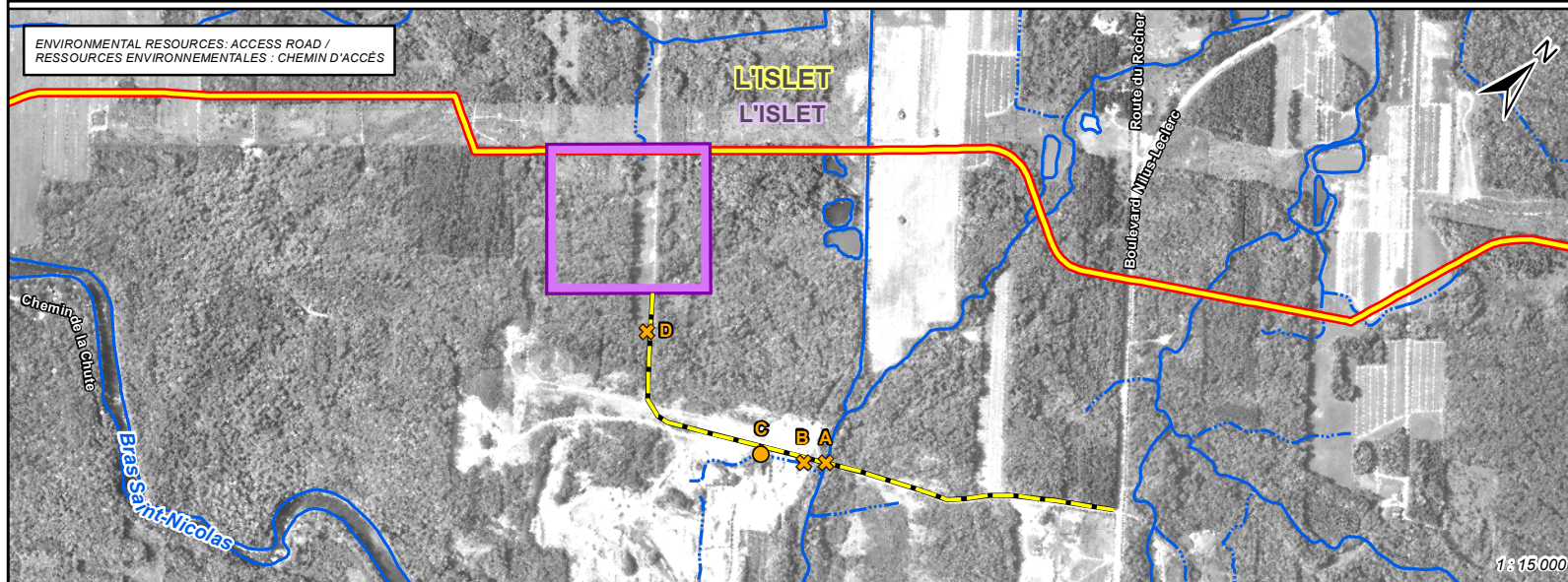
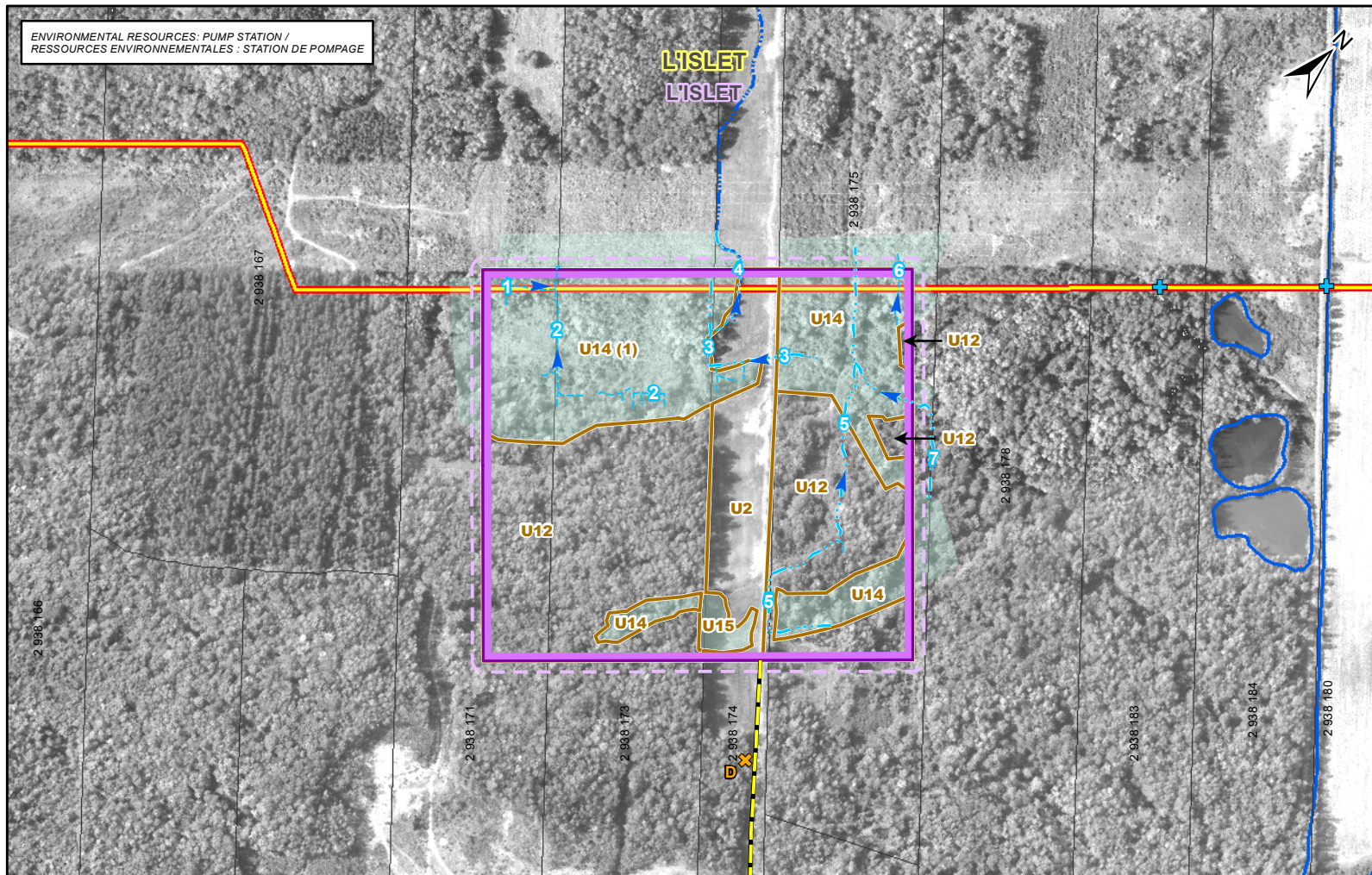
* Location of the elements shown is approximate. / Legend common to all sheets. / La localisation des éléments illustrés est approximative. / Légende commune pour l'ensemble des feuillets.

LAND USE / UTILISATION DU SOL LAND OWNERSHIP / TENURE DES TERRES	U14, U12, U1, U13 PRIVATE / PRIVÉE : 2 059 440, 2 059 442, 2 295 917, 2 295 918 ZONING / ZONAGE : AGRICULTURAL / AGRICOLE
DESCRIPTION / DESCRIPTION	33Ma+A, 33A
SALVAGE INFORMATION / INFORMATION RELATIVE À LA PRÉSERVATION DU SOL ²	U1 : STRIP TO DEPTH. / DÉCAPAGE SELON LA PROFONDEUR : 30 CM. U12, U13 : STRIP UP TO A MINIMUM OF 15 CM. / DÉCAPAGE JUSQU'À UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 15 CM. U14 : STRIP UP TO A MINIMUM OF 15 CM, WHERE FEASIBLE. / DÉCAPAGE JUSQU'À UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 15 CM, LORSQUE POSSIBLE. PLACE IN PERMANENT STOCK PILE IN DESIGNATED LOCATION. CONTOUR TO A STABLE PROFILE. / ENTREPOSER DANS UNE PILE DE RÉSERVE PERMANENTE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ, DE FAÇON À ASSURER LA STABILITÉ DE LA PILE. WHERE BOTH FORESTED AND CULTIVATED LAND-USE IS ENCOUNTERED WITHIN THE FOOTPRINT, SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL CONSERVED SHALL BE PLACED AND CONTOURED IN A SINGLE PERMANENT STOCKPILE. CARE SHALL BE TAKEN TO MINIMIZE MIXING OF THE SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL PILES DURING PLACEMENT AND CONTOURING. / EN MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS, LA COUCHE DE SOL ARABLE/MATÉRIAUX DE SURFACE DOIT ÊTRE PRÉSERVÉE ET ENTREPOSÉE EN UN AMAS DISTINCT. DES PRÉCAUTIONS DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LIMITER LE MÉLANGE DE LA COUCHE DE SOL ARABLE ET DES MATÉRIAUX DE SURFACE LORS DE LEUR ENTREPOSAGE. WHERE OPEN WATER OR SATURATED SOILS ARE ENCOUNTERED THAT PRECLUDE PRACTICAL SOIL/SURFACE MATERIALS SALVAGE, AS DETERMINED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR, STRIPPING IN THESE AREAS IS NOT REQUIRED. / LORSQUE DES SURFACES D'EAU LIBRE OU DE SOLS SATURÉS EN EAU RENDENT IMPOSSIBLE LE DÉCAPAGE DES SOLS/MATÉRIAUX DE SURFACE, LE DÉCAPAGE N'EST PAS REQUIS DANS CES SECTEURS, TEL QUE DÉTERMINÉ PAR L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT.
SPECIAL MATERIALS HANDLING / MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL ³	NO SPECIAL MATERIAL HANDLING. / AUCUNE MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL.
VEGETATION AND WETLAND / VÉGÉTATION ET MILIEU HUMIDE	NO PLANT SPECIES DESIGNATED UNDER THE SPECIES AT RISK ACT AND THE ACT RESPECTING THREATENED OR VULNERABLE SPECIES WERE SURVEYED. / AUCUNE ESPÈCE PROTÉGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL ET DE LA LOI SUR LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES N'A ÉTÉ INVENTORIÉE. U14 : D
WILDLIFE / FAUNE	NO WILDLIFE SPECIES DESIGNATED UNDER THE SPECIES AT RISK ACT AND THE ACT RESPECTING THREATENED OR VULNERABLE SPECIES WERE SURVEYED. / AUCUNE ESPÈCE PROTÉGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL ET DE LA LOI SUR LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES N'A ÉTÉ INVENTORIÉE. AVOID CONSTRUCTION DURING THE NESTING PERIOD FOR MIGRATORY BIRDS (APRIL 15 TO JULY 21), WHERE POSSIBLE. WHERE NOT POSSIBLE, IMPLEMENT THE BIRD NEST MITIGATION PLAN. / ÉVITER TOUTE ACTIVITÉ DE CONSTRUCTION PENDANT LA PÉRIODE DE NIDIFICATION DES OISEAUX MIGRATEURS (15 AVRIL AU 21 JUILLET), LORSQUE POSSIBLE. SI IMPOSSIBLE, METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ATTÉNUATION POUR LES NIDS D'OISEAUX.
FISHERIES / FAUNE AQUATIQUE	PUMP STATION / STATION DE POMPAGE : NO WATERCOURSES OR FISHERIES RESOURCES IDENTIFIED. / AUCUN COURS D'EAU OU RESSOURCE AQUATIQUE IDENTIFIÉ. ACCESS ROAD / CHEMIN D'ACCÈS : A - (AR-LEVI-1) - C6 - Rivière Pétrin # 4884 - PRAA11 B - (AR-LEVI-2) - C1 - C.d. sans désignation - PRAA00 SELECT APPROPRIATE CROSSING STRUCTURES TO PROVIDE SUFFICIENT WATER DEPTH AND VELOCITY FOR FISH PASSAGE. / METTRE EN PLACE DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU QUI PERMETTENT DE MAINTENIR UNE PROFONDEUR ET DES VITESSES D'ÉCOULEMENT D'EAU ADEQUATES POUR ASSURER LE PASSAGE DU POISSON.
HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	NO HISTORICAL RESOURCE OR POTENTIAL ENCOUNTERED. / AUCUN POTENTIEL NI SITE ARCHÉOLOGIQUE IDENTIFIÉ.
PALAEONTOLOGICAL RESOURCE / SITE D'INTÉRÊT PALÉONTOLOGIQUE	NO FOSSIL SITES HAVE BEEN IDENTIFIED IN THE PDA. / AUCUN SITE FOSSILIFÈRE N'A ÉTÉ RÉPERTORIÉ DANS LA ZIP.
OTHER CONSTRUCTION CONSIDERATIONS / AUTRES CONSIDÉRATIONS RELIÉES À LA CONSTRUCTION	MAINTAIN SURFACE WATER DRAINAGE AROUND THE PERIMETER, BASED ON FINAL GRADE. / MAINTENIR LE DRAINAGE DES EAUX DE SURFACE EN PÉRIPHÉRIE, EN FONCTION DU NIVELLEMENT FINAL DU SITE.
ACCESS CONTROL / OTHER / GESTION DES ACCÈS / AUTRES	NO ACCESS CONTROL NEEDED. / AUCUN CONTRÔLE DES ACCÈS NÉCESSAIRE.
EROSION AND SEDIMENT CONTROL / CONTRÔLE DE L'ÉROSION ET DES SÉDIMENTS	TEMPORARY SILT FENCE LOCATION TO BE FIELD VERIFIED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR. / L'EMPLACEMENT DE LA BARRIÈRE À SÉDIMENTS TEMPORAIRE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION SUR LE TERRAIN PAR L'INSPECTEUR ENVIRONNEMENTAL.
RECLAMATION / REMISE EN ÉTAT	SEED PERMANENT TOPSOIL/SURFACE MATERIALS STOCKPILES, AND STABILIZE AS REQUIRED TO PREVENT EROSION, SEED MIX TO BE DETERMINED. / ENSEMENCER LES AMAS DE SOL ARABLE/COUCHE DE SURFACE ET LES STABILISER AFIN DE CONTRÔLER L'ÉROSION, TEL QUE REQUIS. LA COMPOSITION DU MÉLANGE D'ENSEMENCEMENT EST À DÉTERMINER.

FOOTNOTES / NOTES:
1. REFER TO THE ENVIRONMENTAL PROTECTION PLAN FOR A COMPLETE UNDERSTANDING OF THE MITIGATION REQUIREMENTS FOR THE PROJECT. / SE RÉFÉRER AU PLAN DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR UNE COMPRÉHENSION EXHAUSTIVE DES MESURES D'ATTÉNUATION LIÉES AU PROJET.
2. SOILS SALVAGED FROM THE DEVELOPMENT FOOTPRINT SHOULD BE BASED ON THE DESIGN, LAYOUT AND CORRESPONDING SPACE REQUIREMENTS, INCLUDING ROADS, DITCHES, SITE DRAINAGE / WATER CONTROLS, ETC. REFER TO APPLICABLE PLOT PLANS, CIVIL DRAWINGS. LA PRÉSERVATION DU SOL LIÉE AU DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET DEVIENDRAIT ÊTRE ÉTABLIE SELON LA CONCEPTION, LA CONFIGURATION ET L'ESPACE REQUIS (INCLUANT LES ROUTES, LES FOSSÉS, LES POSTES DE RÉGULATION DU DRAINAGE ET DE L'ÉCOULEMENT DE L'EAU, ETC.). SE RÉFÉRER AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT ET AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL PERTINENTS.
3. EXAMPLES: ACID ROCK DRAINAGE (ARD), CONTAMINATED SOILS, CONTAMINATED WATER. / EXEMPLES: DRAINAGE ACIDE (DA), SOLS CONTAMINÉS, EAU CONTAMINÉE.

SHEET REVISION / N° RÉVISION Rev. A	INTERNAL ID / IDENTIFIANT INTERNE 61	PROJECTION LAMBERT	DATUM / SYSTÈME GÉODÉSIQUE NAD 83	PREPARED BY / PRÉPARÉ PAR
Sources / Sources : See notice to reader / Voir la note au lecteur Imagery provided by / Images fournies par : DigitalGlobe, resolution / résolution 0.5 m, 2011-2014 et J. D. Barnes, resolution / résolution 12 cm, 2013-2014.				DATE 20151130
0 100 200 300 Metres / Mètres - 1:5 000 Original Page Size / Taille de page originale: 11 x 17				PREPARED FOR / PRÉPARÉ POUR

ENERGY EAST PIPELINE PROJECT / PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST
Environmental Figure / Figure des considérations environnementales
Québec Pump station / Station de pompage
61-LÉVIS
Page / Page 6 of / de 12



AERIAL PHOTOGRAPHY DATE / DATE DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES: 2011 - 2013 - 2014

THE CURRENT VIEW OF THE FACILITY IS APPROXIMATE. FACILITY SIZE AND ORIENTATION WILL BE FURTHER REFINED DURING DETAILED ENGINEERING TO AVOID OVERLAP WITH EXISTING ROADS AND OTHER INFRASTRUCTURE, AND TO ALIGN WITH PROPERTY BOUNDARIES BASED ON DISCUSSIONS WITH POTENTIALLY AFFECTED LANDOWNERS. PERMANENT ACCESS ROAD TO THE FACILITY IS PRELIMINARY AND WILL BE REFINED DURING DETAILED ENGINEERING DESIGN. / L'EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION EST APPROXIMATIF. LES DIMENSIONS ET LA POSITION SERONT DÉTERMINÉES LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE AFIN D'ÉVITER L'EMPIÈTEMENT SUR LES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES. ELLE SERA POSITIONNÉE EN FONCTION DES LIMITES DE LOTS ET DES DISCUSSIONS AVEC LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS CONCERNÉS. LES ROUTES D'ACCÈS PRÉSENTÉES SONT ÉGALEMENT APPROXIMATIVES ET LEUR LOCALISATION FINALE SERA DÉTERMINÉE LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE.

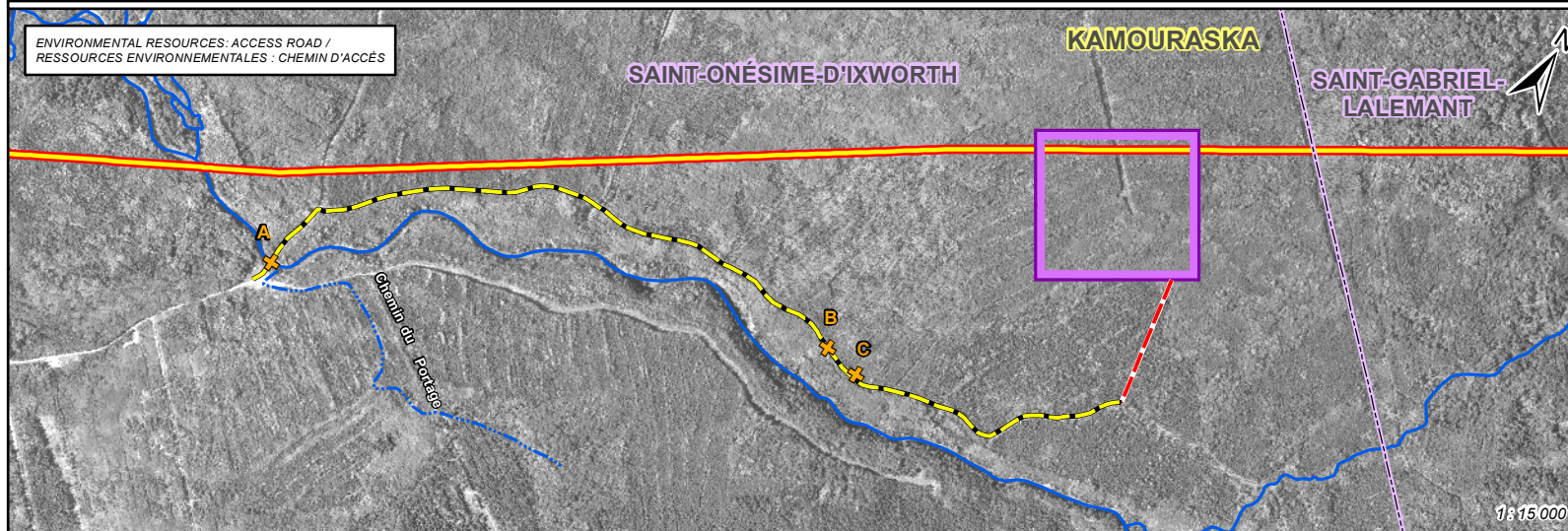
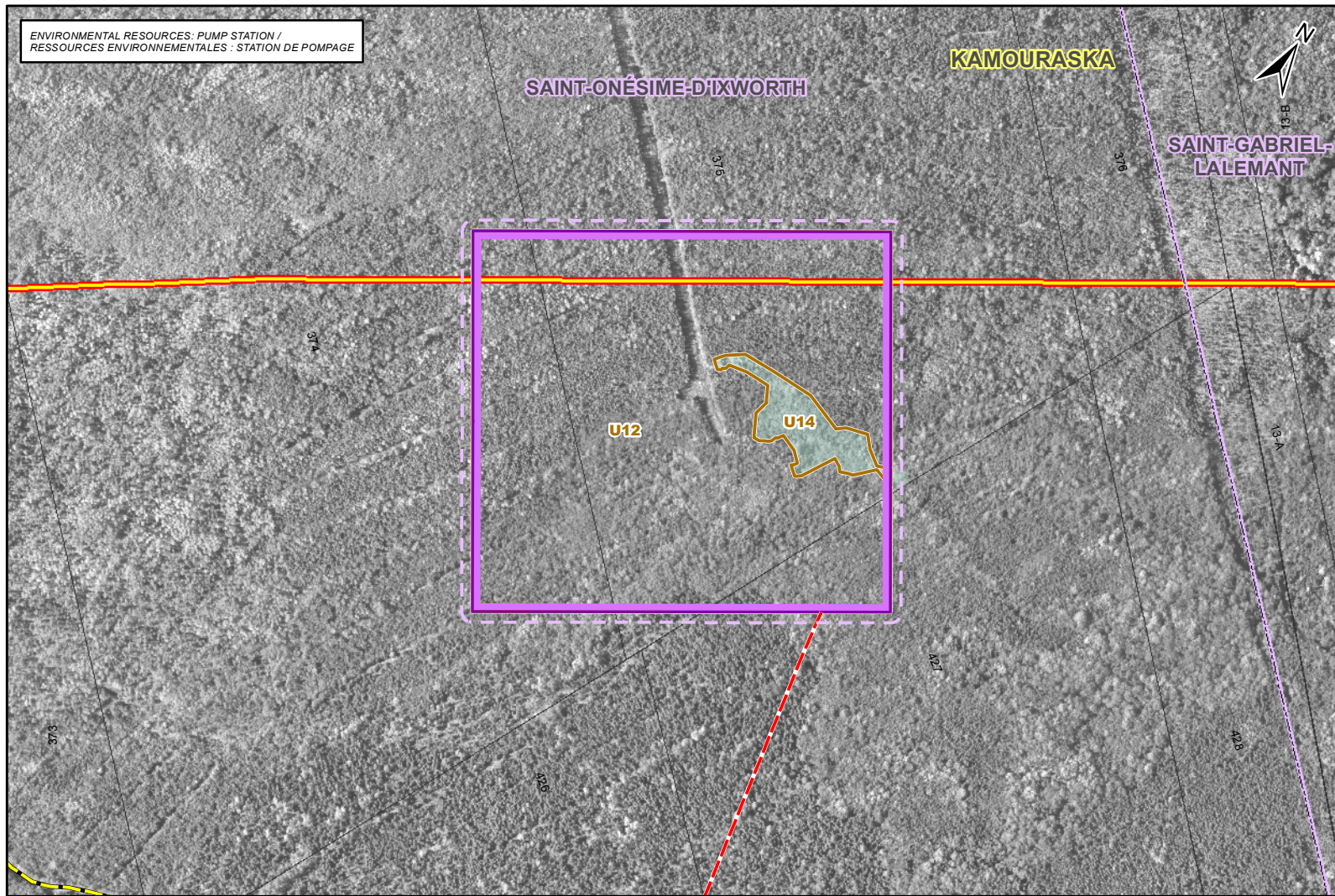
BASE DATA * / DONNÉES DE BASE *		SURVEY / INVENTAIRE	
ENERGY EAST PIPELINE / OLÉODUC ÉNERGIE EST	PROVINCIAL BOUNDARY / FRONTIÈRE PROVINCIALE	RAILWAY / CHEMIN DE FER	WATERCOURSE CROSSING (PIPELINE) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (PIPELINE)
PUMP STATION / STATION DE POMPAGE	RCM BOUNDARY / LIMITE DE MRC	CADASTER / CADASTRE	NON-EXISTING WATERCOURSE / COURS D'EAU NON EXISTANT
DELIVERY METER STATION / STATION DE COMPTAGE AU POINT DE LIVRAISON	MUNICIPAL BOUNDARY / LIMITE MUNICIPALE	WATERCOURSE / COURS D'EAU	WATERCOURSE CROSSING (ACCESS ROAD) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (CHEMIN D'ACCÈS)
ACCESS ROAD - NEW / CHEMIN D'ACCÈS - NOUVEAU	HIGHWAY / AUTOROUTE	INTERMITTENT WATERCOURSE / COURS D'EAU INTERMITTENT	WATERCOURSE WITHIN 30 M OF ACCESS ROAD / COURS D'EAU À MOINS DE 30 M DU CHEMIN D'ACCÈS
ACCESS ROAD - EXISTING / CHEMIN D'ACCÈS - EXISTANT	NATIONAL ROAD / ROUTE NATIONALE	WATER BODY / PLAN D'EAU	HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
SILT FENCE LOCATION / BARRIÈRE À SÉDIMENTS	REGIONAL ROAD / ROUTE RÉGIONALE	WETLAND / MILIEU HUMIDE	LAND USE / UTILISATION DU SOL
		WATERCOURSE / COURS D'EAU :	BEAVER POND / ÉTANG DE CASTOR
		PERMANENT / PERMANENT	
		INTERMITTENT / INTERMITTENT	
		EPHEMERAL / ÉPHEMÈRE	
		FLOW DIRECTION / SENS DE L'ÉCOULEMENT	

LAND USE / UTILISATION DU SOL LAND OWNERSHIP / TENURE DES TERRES	U12, U14, U2, U15 PRIVATE / PRIVÉE : 2 938 171, 2 938 173, 2 938 174, 2 938 175 ZONING / ZONAGE : AGRICULTURAL / AGRICOLE
DESCRIPTION / DESCRIPTION	34As+A+AR, 34B+F+D
SALVAGE INFORMATION / INFORMATION RELATIVE À LA PRÉSERVATION DU SOL ²	U2 : TO BE DETERMINED / À DÉTERMINER U14, U15 : STRIP UP TO A MINIMUM OF 15 CM, WHERE FEASIBLE. / DÉCAPAGE JUSQU'À UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 15 CM, LORSQUE POSSIBLE. PLACE IN PERMANENT STOCK PILE IN DESIGNATED LOCATION. CONTOUR TO A STABLE PROFILE. / ENTREPOSER DANS UNE PILE DE RÉSERVE PERMANENTE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ, DE FAÇON À ASSURER LA STABILITÉ DE LA PILE. WHERE BOTH FORESTED AND CULTIVATED LAND-USE IS ENCOUNTERED WITHIN THE FOOTPRINT, SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL CONSERVED SHALL BE PLACED AND CONTOURED IN A SINGLE PERMANENT STOCKPILE. CARE SHALL BE TAKEN TO MINIMIZE MIXING OF THE SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL PILES DURING PLACEMENT AND CONTOURING. / EN MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS, LA COUCHE DE SOL ARABLE/MATÉRIAUX DE SURFACE DOIT ÊTRE PRÉSERVÉE ET ENTREPOSÉE EN UN AMAS DISTINCT. DES PRÉCAUTIONS DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LIMITER LE MÉLANGE DE LA COUCHE DE SOL ARABLE ET DES MATÉRIAUX DE SURFACE LORS DE LEUR ENTREPOSAGE. WHERE OPEN WATER OR SATURATED SOILS ARE ENCOUNTERED THAT PRECLUDE PRACTICAL SOIL/SURFACE MATERIALS SALVAGE, AS DETERMINED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR, STRIPPING IN THESE AREAS IS NOT REQUIRED. / LORSQUE DES SURFACES D'EAU LIBRE OU DE SOLS SATURÉS EN EAU RENDENT IMPOSSIBLE LE DÉCAPAGE DES SOLS/MATÉRIAUX DE SURFACE, LE DÉCAPAGE N'EST PAS REQUIS DANS CES SECTEURS, TEL QUE DÉTERMINÉ PAR L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT.
SPECIAL MATERIALS HANDLING / MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL ³	NO SPECIAL MATERIAL HANDLING. / AUCUNE MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL.
VEGETATION AND WETLAND / VÉGÉTATION ET MILIEU HUMIDE	NO PLANT SPECIES DESIGNATED UNDER THE SPECIES AT RISK ACT AND THE ACT RESPECTING THREATENED OR VULNERABLE SPECIES WERE SURVEYED. / AUCUNE ESPÈCE PROTÉGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL ET DE LA LOI SUR LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES N'A ÉTÉ INVENTORIÉE. U14 (1) : B-C, U14 : C, U15 : B
WILDLIFE / FAUNE	NO WILDLIFE SPECIES DESIGNATED UNDER THE SPECIES AT RISK ACT AND THE ACT RESPECTING THREATENED OR VULNERABLE SPECIES WERE SURVEYED. / AUCUNE ESPÈCE PROTÉGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL ET DE LA LOI SUR LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES N'A ÉTÉ INVENTORIÉE. AVOID CONSTRUCTION DURING THE NESTING PERIOD FOR MIGRATORY BIRDS (APRIL 15 TO JULY 21), WHERE POSSIBLE. WHERE NOT POSSIBLE, IMPLEMENT THE BIRD NEST MITIGATION PLAN. / ÉVITER TOUTE ACTIVITÉ DE CONSTRUCTION PENDANT LA PÉRIODE DE NIDIFICATION DES OISEAUX MIGRATEURS (15 AVRIL AU 21 JUILLET), LORSQUE POSSIBLE. SI IMPOSSIBLE, METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ATTÉNUATION POUR LES NIDS D'OISEAUX.
FISHERIES / FAUNE AQUATIQUE	PUMP STATION / STATION DE POMPAGE : 1- (PS-ISLET-1), 2- (PS-ISLET-2), 6- (PS-ISLET-6) - C3 - C.d. sans désignation - PRRA00 3- (PS-ISLET-3), 4- (PS-ISLET-4), 5- (PS-ISLET-5), 7- (PS-ISLET-8) - C4 - C.d. sans désignation - PRRA00 ACCESS ROAD / CHEMIN D'ACCÈS : A- (AR-ILET-4) - C6 - Rivière du Petit Moulin - PRRA07 B- (AR-ILET-3) - C1 - C.d. sans désignation - PRRA00 C- (AR-ILET-2) - C4 - C.d. sans désignation D- (AR-ILET-1) - C4 - C.d. sans désignation - PRRA00 UPGRADES TO ACCESS ROAD ARE ANTICIPATED. / DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU CHEMIN D'ACCÈS SONT PRÉVUS. SELECT APPROPRIATE CROSSING STRUCTURES TO PROVIDE SUFFICIENT WATER DEPTH AND VELOCITY FOR FISH PASSAGE. / METTRE EN PLACE DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU QUI PERMETTENT DE MAINTENIR UNE PROFONDEUR ET DES VITESSES D'ÉCOULEMENT D'EAU ADÉQUATES POUR ASSURER LE PASSAGE DU POISSON.
HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	NO HISTORICAL RESOURCE OR POTENTIAL ENCOUNTERED. / AUCUN POTENTIEL NI SITE ARCHÉOLOGIQUE IDENTIFIÉ.
PALAEONTOLOGICAL RESOURCE / SITE D'INTÉRÊT PALÉONTOLOGIQUE	NO FOSSIL SITES HAVE BEEN IDENTIFIED IN THE PDA. / AUCUN SITE FOSSILIFÈRE N'A ÉTÉ RÉPERTORIÉ DANS LA ZIP.
OTHER CONSTRUCTION CONSIDERATIONS / AUTRES CONSIDÉRATIONS RELIÉES À LA CONSTRUCTION	MAINTAIN SURFACE WATER DRAINAGE AROUND THE PERIMETER, BASED ON FINAL GRADE. / MAINTENIR LE DRAINAGE DES EAUX DE SURFACE EN PÉRIPHÉRIE, EN FONCTION DU NIVELLEMENT FINAL DU SITE.
ACCESS CONTROL / OTHER / GESTION DES ACCÈS / AUTRES	NO ACCESS CONTROL NEEDED. / AUCUN CONTRÔLE DES ACCÈS NÉCESSAIRE.
EROSION AND SEDIMENT CONTROL / CONTRÔLE DE L'ÉROSION ET DES SÉDIMENTS	TEMPORARY SILT FENCE LOCATION TO BE FIELD VERIFIED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR. / L'EMPLACEMENT DE LA BARRIÈRE À SÉDIMENTS TEMPORAIRE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION SUR LE TERRAIN PAR L'INSPECTEUR ENVIRONNEMENTAL.
RECLAMATION / REMISE EN ÉTAT	SEED PERMANENT TOPSOIL/SURFACE MATERIALS STOCKPILES, AND STABILIZE AS REQUIRED TO PREVENT EROSION, SEED MIX TO BE DETERMINED. / ENSEMENCER LES AMAS DE SOL ARABLE/COUCHE DE SURFACE ET LES STABILISER AFIN DE CONTRÔLER L'ÉROSION, TEL QUE REQUIS. LA COMPOSITION DU MÉLANGE D'ENSEMENCEMENT EST À DÉTERMINER.

FOOTNOTES / NOTES:

- REFER TO THE ENVIRONMENTAL PROTECTION PLAN FOR A COMPLETE UNDERSTANDING OF THE MITIGATION REQUIREMENTS FOR THE PROJECT. / SE RÉFÉRER AU PLAN DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR UNE COMPRÉHENSION EXHAUSTIVE DES MESURES D'ATTÉNUATION LIÉES AU PROJET.
- SOILS SALVAGED FROM THE DEVELOPMENT FOOTPRINT SHOULD BE BASED ON THE DESIGN, LAYOUT AND CORRESPONDING SPACE REQUIREMENTS, INCLUDING ROADS, DITCHES, SITE DRAINAGE / WATER CONTROLS, ETC. REFER TO APPLICABLE PLOT PLANS, CIVIL DRAWINGS. LA PRÉSERVATION DU SOL LIÉE AU DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET DEVIENDRAIT ÊTRE ÉTABLIE SELON LA CONCEPTION, LA CONFIGURATION ET L'ESPACE REQUIS (INCLUANT LES ROUTES, LES FOSSÉS, LES POSTES DE RÉGULATION DU DRAINAGE ET DE L'ÉCOULEMENT DE L'EAU, ETC.). SE RÉFÉRER AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT ET AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL PERTINENTS.
- EXAMPLES: ACID ROCK DRAINAGE (ARD), CONTAMINATED SOILS, CONTAMINATED WATER. / EXEMPLES: DRAINAGE ACIDE (DA), SOLS CONTAMINÉS, EAU CONTAMINÉE.

SHEET REVISION / N° RÉVISION Rev. A	INTERNAL ID / IDENTIFIANT INTERNE 62	PROJECTION LAMBERT	DATUM / SYSTÈME GÉODÉSIQUE NAD 83	PREPARED BY / PRÉPARÉ PAR
Sources / Sources : See notice to reader / Voir la note au lecteur Imagery provided by / Images fournies par : DigitalGlobe, resolution/ résolution 0.5 m, 2011-2014 et J. D. Barnes, resolution/resolution 12 cm, 2013-2014.				DATE 20151130
0 100 200 300 Metres / Mètres - 1:5 000 Original Page Size / Taille de page originale: 11 x 17				PREPARED FOR / PRÉPARÉ POUR



AERIAL PHOTOGRAPHY DATE / DATE DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES: 2011 - 2013 - 2014

THE CURRENT VIEW OF THE FACILITY IS APPROXIMATE. FACILITY SIZE AND ORIENTATION WILL BE FURTHER REFINED DURING DETAILED ENGINEERING TO AVOID OVERLAP WITH EXISTING ROADS AND OTHER INFRASTRUCTURE, AND TO ALIGN WITH PROPERTY BOUNDARIES BASED ON DISCUSSIONS WITH POTENTIALLY AFFECTED LANDOWNERS. PERMANENT ACCESS ROAD TO THE FACILITY IS PRELIMINARY AND WILL BE REFINED DURING DETAILED ENGINEERING DESIGN. L'EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION EST APPROXIMATIF. LES DIMENSIONS ET LA POSITION SERONT DÉTERMINÉES LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE AFIN D'ÉVITER L'EMPIÈTEMENT SUR LES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES. ELLE SERA POSITIONNÉE EN FONCTION DES LIMITES DE LOTS ET DES DISCUSSIONS AVEC LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS CONCERNÉS. LES ROUTES D'ACCÈS PRÉSENTÉES SONT ÉGALEMENT APPROXIMATIVES ET LEUR LOCALISATION FINALE SERA DÉTERMINÉE LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE.

BASE DATA * / DONNÉES DE BASE *		SURVEY / INVENTAIRE	
ENERGY EAST PIPELINE / OLÉODUC ÉNERGIE EST	PROVINCIAL BOUNDARY / FRONTIÈRE PROVINCIALE	RAILWAY / CHEMIN DE FER	WATERCOURSE CROSSING (PIPELINE) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (PIPELINE)
PUMP STATION / STATION DE POMPAGE	RCM BOUNDARY / LIMITE DE MRC	CADASTER / CADASTRE	NON-EXISTING WATERCOURSE / COURS D'EAU NON EXISTANT
DELIVERY METER STATION / STATION DE COMPTAGE AU POINT DE LIVRAISON	MUNICIPAL BOUNDARY / LIMITE MUNICIPALE	WATERCOURSE / COURS D'EAU	WATERCOURSE CROSSING (ACCESS ROAD) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (CHEMIN D'ACCÈS)
ACCESS ROAD - NEW / CHEMIN D'ACCÈS - NOUVEAU	HIGHWAY / AUTOROUTE	INTERMITTENT WATERCOURSE / COURS D'EAU INTERMITTENT	WATERCOURSE WITHIN 30 M OF ACCESS ROAD / COURS D'EAU À MOINS DE 30 M DU CHEMIN D'ACCÈS
ACCESS ROAD - EXISTING / CHEMIN D'ACCÈS - EXISTANT	NATIONAL ROAD / ROUTE NATIONALE	HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
SILT FENCE LOCATION / BARRIÈRE À SÉDIMENTS	REGIONAL ROAD / ROUTE RÉGIONALE	LAND USE / UTILISATION DU SOL	WETLAND / MILIEU HUMIDE
		WATER BODY / PLAN D'EAU	WATERCOURSE / COURS D'EAU :
			PERMANENT / PERMANENT
			INTERMITTENT / INTERMITTENT
			EPHEMERAL / ÉPHÉMÈRE
			FLOW DIRECTION / SENS DE L'ÉCOULEMENT
			BEAVER POND / ÉTANG DE CASTOR

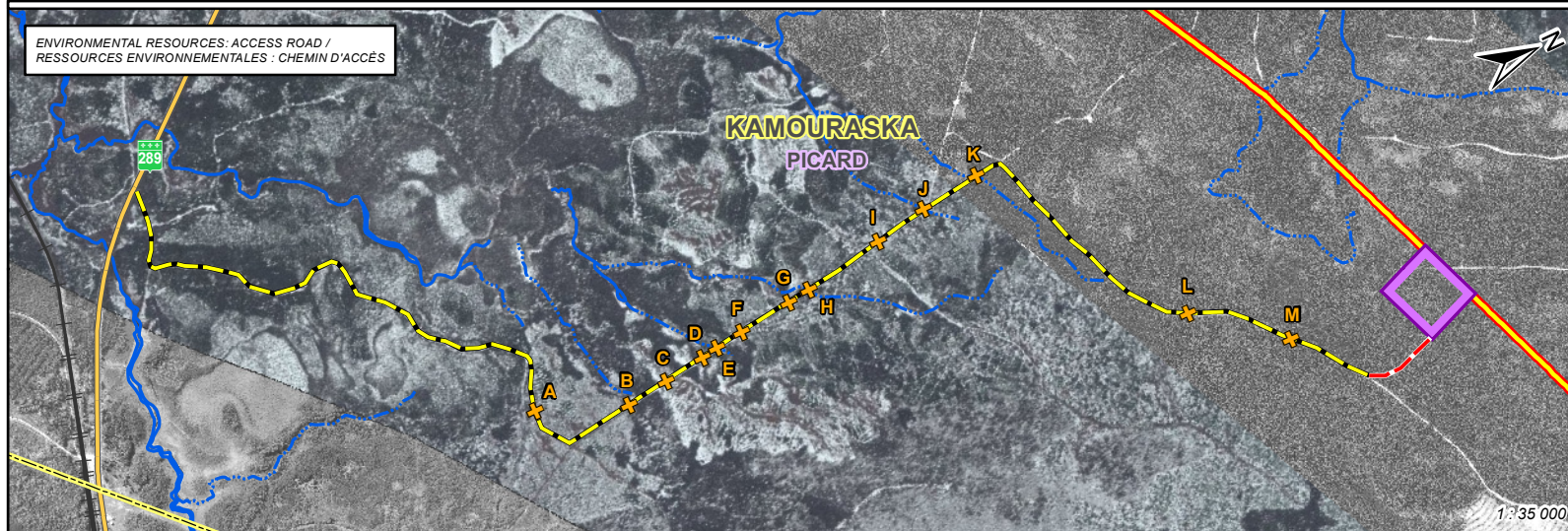
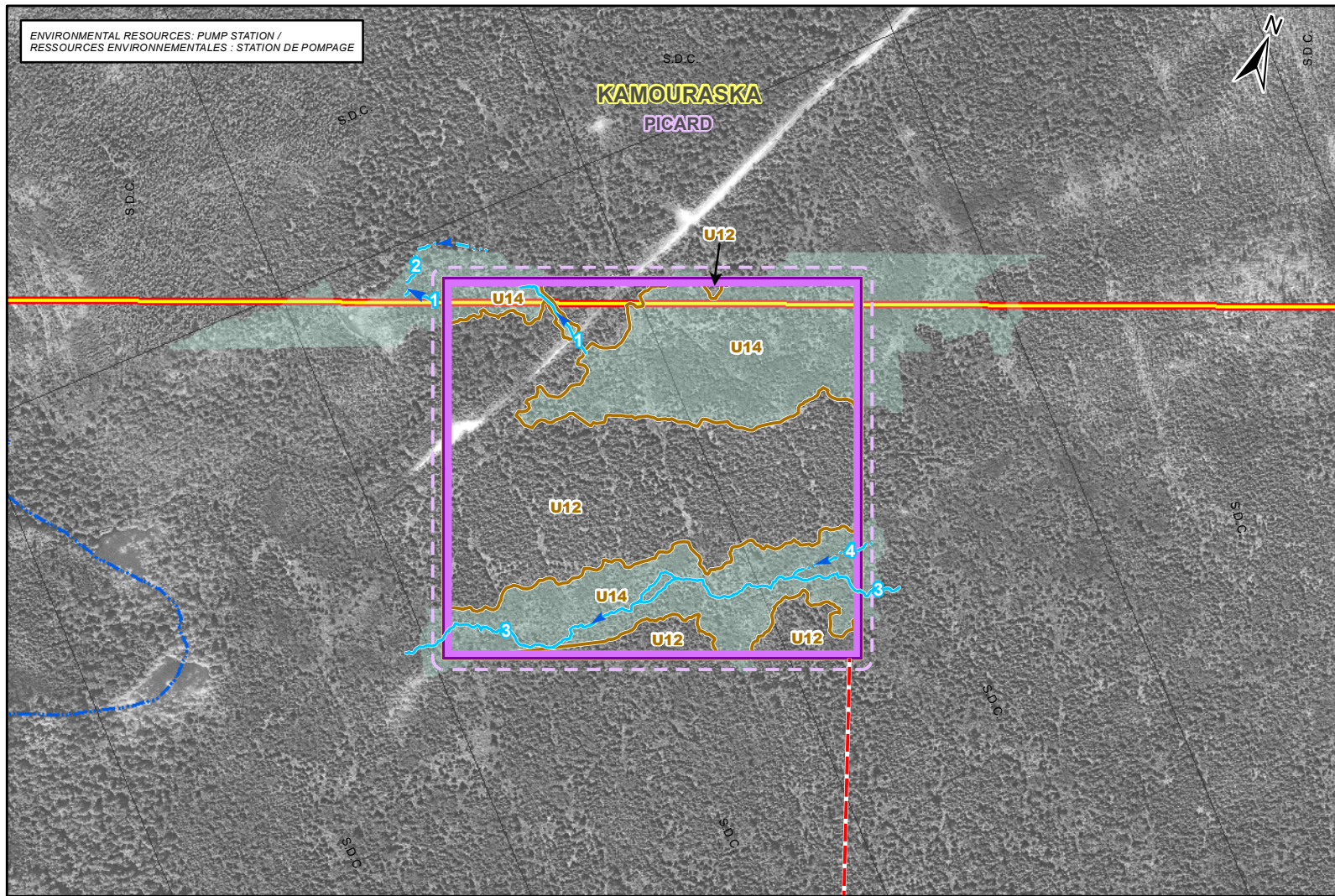
* Location of the elements shown is approximate. / Legend common to all sheets. / La localisation des éléments illustrés est approximative. / Légende commune pour l'ensemble des feuilles.

LAND USE / UTILISATION DU SOL LAND OWNERSHIP / TENURE DES TERRES		U12, U14 PRIVATE / PRIVÉE : 374, 375, 427 ZONING / ZONAGE : NON-AGRICULTURAL / NON AGRICOLE
DESCRIPTION / DESCRIPTION		29Ma+Ca+O
SOIL / SOL		U12 : STRIP UP TO A MINIMUM OF 15 CM. / DÉCAPAGE JUSQU'À UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 15 CM. U14 : STRIP UP TO A MINIMUM OF 15 CM, WHERE FEASIBLE. / DÉCAPAGE JUSQU'À UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 15 CM, LORSQUE POSSIBLE. PLACE IN PERMANENT STOCK PILE IN DESIGNATED LOCATION. CONTOUR TO A STABLE PROFILE. / ENTREPOSER DANS UNE PILE DE RÉSERVE PERMANENTE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ, DE FAÇON À ASSURER LA STABILITÉ DE LA PILE.
SALVAGE INFORMATION / INFORMATION RELATIVE À LA PRÉSERVATION DU SOL ²		WHERE BOTH FORESTED AND CULTIVATED LAND-USE IS ENCOUNTERED WITHIN THE FOOTPRINT SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL CONSERVED SHALL BE PLACED AND CONTOURED IN A SINGLE PERMANENT STOCKPILE. CARE SHALL BE TAKEN TO MINIMIZE MIXING OF THE SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL PILES DURING PLACEMENT AND CONTOURING. / EN MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS, LA COUCHE DE SOL ARABLE/MATÉRIAUX DE SURFACE DOIT ÊTRE PRÉSERVÉE ET ENTREPOSÉE EN UN AMAS DISTINCT. DES PRÉCAUTIONS DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LIMITER LE MÉLANGE DE LA COUCHE DE SOL ARABLE ET DES MATÉRIAUX DE SURFACE LORS DE LEUR ENTREPOSAGE. WHERE OPEN WATER OR SATURATED SOILS ARE ENCOUNTERED THAT PRECLUDE PRACTICAL SOIL/SURFACE MATERIALS SALVAGE, AS DETERMINED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR. STRIPPING IN THESE AREAS IS NOT REQUIRED. / LORSQUE DES SURFACES D'EAU LIBRE OU DE SOLS SATURÉS EN EAU RENDENT IMPOSSIBLE LE DÉCAPAGE DES SOLS/MATÉRIAUX DE SURFACE, LE DÉCAPAGE N'EST PAS REQUIS DANS CES SECTEURS, TEL QUE DÉTERMINÉ PAR L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT.
SPECIAL MATERIALS HANDLING / MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL ³		NO SPECIAL MATERIAL HANDLING. / AUCUNE MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL.
VEGETATION AND WETLAND / VÉGÉTATION ET MILIEU HUMIDE		NO PLANT SOMC POTENTIAL HABITAT HAS BEEN IDENTIFIED BASED ON EXISTING DATA. / AUCUN HABITAT POTENTIEL D'ESPÈCES FLORISTIQUES D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION N'A ÉTÉ IDENTIFIÉ EN FONCTION DES DONNÉES EXISTANTES. U14 : C
WILDLIFE / FAUNE		NO WILDLIFE SPECIES DESIGNATED UNDER THE SPECIES AT RISK ACT AND THE ACT RESPECTING THREATENED OR VULNERABLE SPECIES WERE SURVEYED. / AUCUNE ESPÈCE PROTÉGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL ET DE LA LOI SUR LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES N'A ÉTÉ INVENTORIÉE. AVOID CONSTRUCTION DURING THE NESTING PERIOD FOR MIGRATORY BIRDS (APRIL 15 TO JULY 21), WHERE POSSIBLE. WHERE NOT POSSIBLE, IMPLEMENT THE BIRD NEST MITIGATION PLAN. / ÉVITER TOUTE ACTIVITÉ DE CONSTRUCTION PENDANT LA PÉRIODE DE NIDIFICATION DES OISEAUX MIGRATEURS (15 AVRIL AU 21 JUILLET), LORSQUE POSSIBLE. SI IMPOSSIBLE, METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ATTÉNUATION POUR LES NIDS D'OISEAUX.
FISHERIES / FAUNE AQUATIQUE		PUMP STATION / STATION DE POMPAGE : NO WATERCOURSES OR FISHERIES RESOURCES IDENTIFIED. / AUCUN COURS D'EAU OU RESSOURCE AQUATIQUE IDENTIFIÉ. ACCESS ROAD / CHEMIN D'ACCÈS : A - (AR-STON-1) - C6 - Rivière Chauda - PRRA12 B - (AR-STON-2), C - (AR-STON-3) - C4 - C.d. sans désignation - PRRA00 UPGRADES TO ACCESS ROAD ARE ANTICIPATED. / DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU CHEMIN D'ACCÈS SONT PRÉVUS. SELECT APPROPRIATE CROSSING STRUCTURES TO PROVIDE SUFFICIENT WATER DEPTH AND VELOCITY FOR FISH PASSAGE. / METTRE EN PLACE DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU QUI PERMETTENT DE MAINTENIR UNE PROFONDEUR ET DES VITÉSSES D'ÉCOULEMENT D'EAU ADÉQUATES POUR ASSURER LE PASSAGE DU POISSON.
HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE		NO HISTORICAL RESOURCE OR POTENTIAL ENCOUNTERED. / AUCUN POTENTIEL NI SITE ARCHÉOLOGIQUE IDENTIFIÉ.
PALAEOLOGICAL RESOURCE / SITE D'INTÉRÊT PALÉONTOLOGIQUE		NO FOSSIL SITES HAVE BEEN IDENTIFIED IN THE PDA. / AUCUN SITE FOSSILIFÈRE N'A ÉTÉ RÉPERTORIÉ DANS LA ZIP.
OTHER CONSTRUCTION CONSIDERATIONS / AUTRES CONSIDÉRATIONS RELIÉES À LA CONSTRUCTION		MAINTAIN SURFACE WATER DRAINAGE AROUND THE PERIMETER, BASED ON FINAL GRADE. / MAINTENIR LE DRAINAGE DES EAUX DE SURFACE EN PÉRIPHÉRIE, EN FONCTION DU NIVELLEMENT FINAL DU SITE.
ACCESS CONTROL / OTHER / GESTION DES ACCÈS / AUTRES		NO ACCESS CONTROL NEEDED. / AUCUN CONTRÔLE DES ACCÈS NÉCESSAIRE.
EROSION AND SEDIMENT CONTROL / CONTRÔLE DE L'ÉROSION ET DES SÉDIMENTS		TEMPORARY SILT FENCE LOCATION TO BE FIELD VERIFIED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR. / L'EMPLACEMENT DE LA BARRIÈRE À SÉDIMENTS TEMPORAIRE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION SUR LE TERRAIN PAR L'INSPECTEUR ENVIRONNEMENTAL.
RECLAMATION / REMISE EN ÉTAT		SEED PERMANENT TOPSOIL/SURFACE MATERIALS STOCKPILES, AND STABILIZE AS REQUIRED TO PREVENT EROSION, SEED MIX TO BE DETERMINED. / ENSEMENCER LES AMAS DE SOL ARABLE/COUCHE DE SURFACE ET LES STABILISER AFIN DE CONTRÔLER L'ÉROSION, TEL QUE REQUIS. LA COMPOSITION DU MÉLANGE D'ENSEMENCEMENT EST À DÉTERMINER.

FOOTNOTES / NOTES:

- REFER TO THE ENVIRONMENTAL PROTECTION PLAN FOR A COMPLETE UNDERSTANDING OF THE MITIGATION REQUIREMENTS FOR THE PROJECT. / SE RÉFÉRER AU PLAN DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR UNE COMPRÉHENSION EXHAUSTIVE DES MESURES D'ATTÉNUATION LIÉES AU PROJET.
- SOILS SALVAGED FROM THE DEVELOPMENT FOOTPRINT SHOULD BE BASED ON THE DESIGN, LAYOUT AND CORRESPONDING SPACE REQUIREMENTS, INCLUDING ROADS, DITCHES, SITE DRAINAGE / WATER CONTROLS, ETC. REFER TO APPLICABLE PLOT PLANS, CIVIL DRAWINGS. LA PRÉSERVATION DU SOL LIÉE AU DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET DEVIENDRAIT ÊTRE ÉTABLIE SELON LA CONCEPTION, LA CONFIGURATION ET L'ESPACE REQUIS (INCLUANT LES ROUTES, LES FOSSÉS, LES POSTES DE RÉGULATION DU DRAINAGE ET DE L'ÉCOULEMENT DE L'EAU, ETC.). SE RÉFÉRER AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT ET AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL PERTINENTS.
- EXAMPLES: ACID ROCK DRAINAGE (ARD), CONTAMINATED SOILS, CONTAMINATED WATER. / EXEMPLES: DRAINAGE ACIDE (DA), SOLS CONTAMINÉS, EAU CONTAMINÉE.

SHEET REVISION / N° RÉVISION Rev. A	INTERNAL ID / IDENTIFIANT INTERNE 63	PROJECTION LAMBERT	DATUM / SYSTÈME GÉODÉSIQUE NAD 83	PREPARED BY / PRÉPARÉ PAR UDA
Sources / Sources : See notice to reader / Voir la note au lecteur Imagery provided by / Images fournies par : DigitalGlobe, resolution: 0.5 m, 2011-2014 et J. D. Barnes, resolution/resolution: 12 cm, 2013-2014.				DATE 20151130
				PREPARED FOR / PRÉPARÉ POUR TransCanada In business to deliver



AERIAL PHOTOGRAPHY DATE / DATE DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES: 2011 - 2013 - 2014

THE CURRENT VIEW OF THE FACILITY IS APPROXIMATE. FACILITY SIZE AND ORIENTATION WILL BE FURTHER REFINED DURING DETAILED ENGINEERING TO AVOID OVERLAP WITH EXISTING ROADS AND OTHER INFRASTRUCTURE, AND TO ALIGN WITH PROPERTY BOUNDARIES BASED ON DISCUSSIONS WITH POTENTIALLY AFFECTED LANDOWNERS. PERMANENT ACCESS ROAD TO THE FACILITY IS PRELIMINARY AND WILL BE REFINED DURING DETAILED ENGINEERING DESIGN. / L'EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION EST APPROXIMATIF. LES DIMENSIONS ET LA POSITION SERONT DÉTERMINÉES LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE AFIN D'ÉVITER L'EMPIÈTEMENT SUR LES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES. ELLE SERA POSITIONNÉE EN FONCTION DES LIMITES DE LOTS ET DES DISCUSSIONS AVEC LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS CONCERNÉS. LES ROUTES D'ACCÈS PRÉSENTÉES SONT ÉGALEMENT APPROXIMATIVES ET LEUR LOCALISATION FINALE SERA DÉTERMINÉE LORS DE L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE.

BASE DATA * / DONNÉES DE BASE *		SURVEY / INVENTAIRE	
ENERGY EAST PIPELINE / OLÉODUC ÉNERGIE EST	PROVINCIAL BOUNDARY / FRONTIÈRE PROVINCIALE	RAILWAY / CHEMIN DE FER	WATERCOURSE CROSSING (PIPELINE) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (PIPELINE)
PUMP STATION / STATION DE POMPAGE	RCM BOUNDARY / LIMITE DE MRC	CADASTER / CADASTRE	NON-EXISTING WATERCOURSE / COURS D'EAU NON EXISTANT
DELIVERY METER STATION / STATION DE COMPTAGE AU POINT DE LIVRAISON	MUNICIPAL BOUNDARY / LIMITE MUNICIPALE	WATERCOURSE / COURS D'EAU	WATERCOURSE CROSSING (ACCESS ROAD) / FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU (CHEMIN D'ACCÈS)
ACCESS ROAD - NEW / CHEMIN D'ACCÈS - NOUVEAU	HIGHWAY / AUTOROUTE	INTERMITTENT WATERCOURSE / COURS D'EAU INTERMITTENT	WATERCOURSE WITHIN 30 M OF ACCESS ROAD / COURS D'EAU À MOINS DE 30 M DU CHEMIN D'ACCÈS
ACCESS ROAD - EXISTING / CHEMIN D'ACCÈS - EXISTANT	NATIONAL ROAD / ROUTE NATIONALE	WATER BODY / PLAN D'EAU	HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
SILT FENCE LOCATION / BARRIÈRE À SÉDIMENTS	REGIONAL ROAD / ROUTE RÉGIONALE	WETLAND / MILIEU HUMIDE	WATERCOURSE / COURS D'EAU :
			PERMANENT / PERMANENT
			INTERMITTENT / INTERMITTENT
			EPHEMERAL / ÉPHÉMÈRE
			FLOW DIRECTION / SENS DE L'ÉCOULEMENT
			BEAVER POND / ÉTANG DE CASTOR

* Location of the elements shown is approximate. / Legend common to all sheets. / La localisation des éléments illustrés est approximative. / Légende commune pour l'ensemble des feuilles.

LAND USE / UTILISATION DU SOL LAND OWNERSHIP / TENURE DES TERRES	U12, U14 PUBLIC LAND / TERRE PUBLIQUE ZONING / ZONAGE : NON-AGRICULTURAL / NON AGRICOLE
DESCRIPTION / DESCRIPTION	29B-1+B+TN1
SOIL / SOL	U12 : STRIP UP TO A MINIMUM OF 15 CM. / DÉCAPAGE JUSQU'À UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 15 CM. U14 : STRIP UP TO A MINIMUM OF 15 CM. WHERE FEASIBLE. / DÉCAPAGE JUSQU'À UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 15 CM. LORSQUE POSSIBLE. PLACE IN PERMANENT STOCK PILE IN DESIGNATED LOCATION. CONTOUR TO A STABLE PROFILE. / ENTREPOSER DANS UNE PILE DE RÉSERVE PERMANENTE À L'ENDROIT DÉSIGNÉ, DE FAÇON À ASSURER LA STABILITÉ DE LA PILE.
SALVAGE INFORMATION / INFORMATION RELATIVE À LA PRÉSERVATION DU SOL ²	WHERE BOTH FORESTED AND CULTIVATED LAND-USE IS ENCOUNTERED WITHIN THE FOOTPRINT SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL CONSERVED SHALL BE PLACED AND CONTOURED IN A SINGLE PERMANENT STOCKPILE. CARE SHALL BE TAKEN TO MINIMIZE MIXING OF THE SURFACE MATERIALS AND/OR TOPSOIL PILES DURING PLACEMENT AND CONTOURING. / EN MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS, LA COUCHE DE SOL ARABLE/MATÉRIAUX DE SURFACE DOIT ÊTRE PRÉSERVÉE ET ENTREPOSÉE EN UN AMAS DISTINCT. DES PRÉCAUTIONS DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LIMITER LE MÉLANGE DE LA COUCHE DE SOL ARABLE ET DES MATÉRIAUX DE SURFACE LORS DE LEUR ENTREPOSAGE. WHERE OPEN WATER OR SATURATED SOILS ARE ENCOUNTERED THAT PRECLUDE PRACTICAL SOIL/SURFACE MATERIALS SALVAGE, AS DETERMINED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR. STRIPPING IN THESE AREAS IS NOT REQUIRED. / LORSQUE DES SURFACES D'EAU LIBRE OU DE SOLS SATURÉS EN EAU RENDENT IMPOSSIBLE LE DÉCAPAGE DES SOLS/MATÉRIAUX DE SURFACE, LE DÉCAPAGE N'EST PAS REQUIS DANS CES SECTEURS, TEL QUE DÉTERMINÉ PAR L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT.
SPECIAL MATERIALS HANDLING / MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL ³	NO SPECIAL MATERIAL HANDLING. / AUCUNE MANUTENTION PARTICULIÈRE DU MATÉRIEL.
VEGETATION AND WETLAND / VÉGÉTATION ET MILIEU HUMIDE	NO PLANT SOMC POTENTIAL HABITAT HAS BEEN IDENTIFIED BASED ON EXISTING DATA. / AUCUN HABITAT POTENTIEL D'ESPÈCES FLORISTIQUES D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION N'A ÉTÉ IDENTIFIÉ EN FONCTION DES DONNÉES EXISTANTES. U14 : B-C
WILDLIFE / FAUNE	NO WILDLIFE SPECIES DESIGNATED UNDER THE SPECIES AT RISK ACT AND THE ACT RESPECTING THREATENED OR VULNERABLE SPECIES WERE SURVEYED. / AUCUNE ESPÈCE PROTÉGÉE EN VERTU DE LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL ET DE LA LOI SUR LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES N'A ÉTÉ INVENTORIÉE. AVOID CONSTRUCTION DURING THE NESTING PERIOD FOR MIGRATORY BIRDS (APRIL 15 TO JULY 21), WHERE POSSIBLE. WHERE NOT POSSIBLE, IMPLEMENT THE BIRD NEST MITIGATION PLAN. / ÉVITER TOUTE ACTIVITÉ DE CONSTRUCTION PENDANT LA PÉRIODE DE NIDIFICATION DES OISEAUX MIGRATEURS (15 AVRIL AU 21 JUILLET), LORSQUE POSSIBLE. SI IMPOSSIBLE, METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ATTÉNUATION POUR LES NIDS D'OISEAUX.
FISHERIES / FAUNE AQUATIQUE	PUMP STATION / STATION DE POMPAGE : 1- (PS-PICA-1) - C5 - C.d. sans désignation - PRRA00 2- (PS-PICA-8) - C4 - C.d. sans désignation - PRRA00 3- (PS-PICA-4) - C5 - C.d. sans désignation - PRRA00 4- (PS-PICA-7) - C4 - C.d. sans désignation - PRRA00 ACCESS ROAD / CHEMIN D'ACCÈS : A- (AR-PICA-1), C- (AR-PICA-3), D- (AR-PICA-4), E- (AR-PICA-5), F- (AR-PICA-6), H- (AR-PICA-8), I- (AR-PICA-9), J- (AR-PICA-10), L- (AR-PICA-12), M- (AR-PICA-13) - C4 - C.d. sans désignation - PRRA00 B- (AR-PICA-2), G- (AR-PICA-7), K- (AR-PICA-11) - C5 - C.d. sans désignation - PRRA15 UPGRADES TO ACCESS ROAD ARE ANTICIPATED. / DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU CHEMIN D'ACCÈS SONT PRÉVUS. SELECT APPROPRIATE CROSSING STRUCTURES TO PROVIDE SUFFICIENT WATER DEPTH AND VELOCITY FOR FISH PASSAGE. / METTRE EN PLACE DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU QUI PERMETTENT DE MAINTENIR UNE PROFONDEUR ET DES VITESSES D'ÉCOULEMENT D'EAU ADÉQUATES POUR ASSURER LE PASSAGE DU POISSON.
HISTORICAL RESOURCE / POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	NO HISTORICAL RESOURCE OR POTENTIAL ENCOUNTERED. / AUCUN POTENTIEL NI SITE ARCHÉOLOGIQUE IDENTIFIÉ.
PALAEONTOLOGICAL RESOURCE / SITE D'INTÉRÊT PALÉONTOLOGIQUE	NO FOSSIL SITES HAVE BEEN IDENTIFIED IN THE PDA. / AUCUN SITE FOSSILIFÈRE N'A ÉTÉ RÉPERTORIÉ DANS LA ZIP.
OTHER CONSTRUCTION CONSIDERATIONS / AUTRES CONSIDÉRATIONS RELIÉES À LA CONSTRUCTION	MAINTAIN SURFACE WATER DRAINAGE AROUND THE PERIMETER, BASED ON FINAL GRADE. / MAINTENIR LE DRAINAGE DES EAUX DE SURFACE EN PÉRIPHÉRIE, EN FONCTION DU NIVELLEMENT FINAL DU SITE.
ACCESS CONTROL / OTHER / GESTION DES ACCÈS / AUTRES	NO ACCESS CONTROL NEEDED. / AUCUN CONTRÔLE DES ACCÈS NÉCESSAIRE.
EROSION AND SEDIMENT CONTROL / CONTRÔLE DE L'ÉROSION ET DES SÉDIMENTS	TEMPORARY SILT FENCE LOCATION TO BE FIELD VERIFIED BY THE ENVIRONMENTAL INSPECTOR. / L'EMPLACEMENT DE LA BARRIÈRE À SÉDIMENTS TEMPORAIRE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION SUR LE TERRAIN PAR L'INSPECTEUR ENVIRONNEMENTAL.
RECLAMATION / REMISE EN ÉTAT	SEED PERMANENT TOPSOIL/SURFACE MATERIALS STOCKPILES, AND STABILIZE AS REQUIRED TO PREVENT EROSION, SEED MIX TO BE DETERMINED. / ENSEMENCER LES AMAS DE SOL ARABLE/COUCHE DE SURFACE ET LES STABILISER AFIN DE CONTRÔLER L'ÉROSION, TEL QUE REQUIS. LA COMPOSITION DU MÉLANGE D'ENSEMENCEMENT EST À DÉTERMINER.

FOOTNOTES / NOTES:

- REFER TO THE ENVIRONMENTAL PROTECTION PLAN FOR A COMPLETE UNDERSTANDING OF THE MITIGATION REQUIREMENTS FOR THE PROJECT. / SE RÉFÉRER AU PLAN DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR UNE COMPRÉHENSION EXHAUSTIVE DES MESURES D'ATTÉNUATION LIÉES AU PROJET.
- SOILS SALVAGED FROM THE DEVELOPMENT FOOTPRINT SHOULD BE BASED ON THE DESIGN, LAYOUT AND CORRESPONDING SPACE REQUIREMENTS, INCLUDING ROADS, DITCHES, SITE DRAINAGE / WATER CONTROLS, ETC. REFER TO APPLICABLE PLOT PLANS, CIVIL DRAWINGS. LA PRÉSERVATION DU SOL LIÉE AU DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET DEVIENDRAIT ÊTRE ÉTABLIE SELON LA CONCEPTION, LA CONFIGURATION ET L'ESPACE REQUIS (INCLUANT LES ROUTES, LES FOSSÉS, LES POSTES DE RÉGULATION DU DRAINAGE ET DE L'ÉCOULEMENT DE L'EAU, ETC.). SE RÉFÉRER AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT ET AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL PERTINENTS.
- EXAMPLES: ACID ROCK DRAINAGE (ARD), CONTAMINATED SOILS, CONTAMINATED WATER. / EXEMPLES: DRAINAGE ACIDE (DA), SOLS CONTAMINÉS, EAU CONTAMINÉE.

SHEET REVISION / N° RÉVISION Rev. A	INTERNAL ID / IDENTIFIANT INTERNE 64	PROJECTION LAMBERT	DATUM / SYSTÈME GÉODÉSIQUE NAD 83	PREPARED BY / PRÉPARÉ PAR
Sources / Sources : See notice to reader / Voir la note au lecteur Imagery provided by / Images fournies par : DigitalGlobe, resolution / résolution 0.5 m, 2011-2014 et J. D. Barnes, resolution/résolution 12 cm, 2013-2014.				DATE 20151130
0 100 200 300 Metres / Mètres - 1:5 000			Original Page Size / Taille de page originale: 11 x 17	PREPARED FOR / PRÉPARÉ POUR